Nations Unies

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VINGT-CINQUIÈME SESSION

Documents officiels

SESSION COMMÉMORATIVE
(14-24 octobre 1970)*

1873e
SÉANCE PLÉNIÈRE

Lundi 19 octobre 1970,
à 15 heures

NEW YORK

SOMMAIRE

Pages

Point 21 de l'ordre du jour:
Célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (*suite*)
Discours de M. Courmo Barcourgné, ministre des affaires étrangères et envoyé spécial du Président de la République du Niger 1
Discours du général Sangoulé Lamizana, président de la République de Haute-Volta 4
Discours de l'honorable chef Leabua Jonathan, premier ministre du Royaume du Lesotho 6
Discours de M. Abdul Kayeum, premier ministre adjoint et envoyé spécial du Gouvernement de l'Afghanistan .. 9
Discours de M. Cheng Heng, chef de l'Etat du Cambodge 10
Discours de Son Altesse le prince Souvanna Phouma, premier ministre et ministre des affaires étrangères du Laos 12
Discours de Son Altesse le prince Makhosini, premier ministre du Royaume du Souaziland 14
Discours de M. Sori Coulibaly, ministre délégué auprès du Comité militaire de libération nationale et envoyé spécial du Président de la République du Mali 16

Président : M. Edvard HAMBRO (Norvège).

POINT 21 DE L'ORDRE DU JOUR

Célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (*suite*)

1. Le PRESIDENT: Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères et envoyé spécial du Président de la République du Niger, S. E. M. Courmo Barcourgné.

2. M. BARCOURGNE: Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous présenter, au nom de ma délégation et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la vingt-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Pour notre part, c'est à la fois une consécration de vos qualités unanimement reconnues d'éminent homme d'Etat et un hommage mérité et sincère rendu à votre pays, qu'il nous plaît d'associer.

3. Les qualités de juriste et de diplomate dont vous avez fait preuve au cours d'une brillante carrière tout entière consacrée à la vie internationale au service de votre pays, dont l'attachement à la paix et les traditions humanitaires sont universellement reconnus, vous désignaient tout naturellement à la présidence de nos présents débats.

4. Mais comment parler de paix, de solidarité humaine, d'esprit d'internationalisme planétaire qui anime l'ONU, sans tourner nos regards vers l'homme, l'homme hors série, qui assume depuis neuf ans les destinées de notre organisation? La passion exigeante pour la paix et l'inquiétude permanente qui l'habitent, le courage et la ténacité, la patience et le sens serein de l'ordre font de notre Secrétaire général, U Thant, l'homme tout désigné pour faire face aux situations complexes de notre humanité angoissée.

5. Le peuple du Niger, en ce qui le concerne, n'oubliera pas de sitôt son dernier passage à Niamey. Par ma voix, il rend un hommage vibrant à l'homme d'action dont la foi inébranlable en l'avenir des pays du tiers monde n'a jamais fait défaut.

6. Un quart de siècle s'est écoulé depuis que, au lendemain d'une guerre effroyable qui avait accumulé les ruines et causé la mort de dizaines de millions d'hommes, 51 nations de cinq continents ont établi les fondements de l'Organisation des Nations Unies, qui nous rassemble à nouveau aujourd'hui. On a mis en elle d'immenses espoirs. Certes, une partie des espérances qu'elle avait suscitées n'ont pas été réalisées. Les Nations Unies n'ont pu ni régler tous les graves problèmes politiques issus des bouleversements de la guerre, ni empêcher de nouveaux foyers de guerre – dont quelques-uns ont présenté et présentent encore une gravité extrême – de s'allumer sporadiquement.

7. Les égoïsmes nationaux, le heurt des idéologies et la rivalité des grandes puissances ont fait craindre que l'Organisation des Nations Unies ne soit moins un instrument à assurer la paix qu'une simple tribune du haut de laquelle s'affrontent les conceptions politiques dominantes. Les petites nations se sont vite aperçues que leur grand nombre et le principe démocratique de l'égalité des voix ne réussissaient pas à diminuer – tant s'en faut – le rôle des Grands ni à empêcher la constitution de blocs antagonistes.

8. Devant cet état de choses, d'aucuns en sont venus à douter de l'utilité même de l'Organisation et à émettre les opinions les plus pessimistes sur son avenir. Et pourtant, ces vues ne résistent pas à un examen plus réaliste. On ne peut demander à une assemblée de nations aussi nombreuses et aussi diverses par leur civilisation, parfois profondément divisées par leur idéologie, enfin tellement inégales quant à leur potentiel économique et militaire, d'atteindre d'emblée à la concorde et à l'harmonie, ni de pouvoir imposer la volonté de la majorité alors qu'elle est démunie de force de coercition. Mais on peut lui demander d'être le forum permanent où se débattent pacifiquement les querelles des nations, le lieu où la règle démocratique efface un moment l'inégalité trop criante des puissances, une tribune libre d'où les faibles peuvent faire entendre leur voix et exercer une pression morale sur les Grands.

9. De ce point de vue plus réaliste, on peut affirmer que l'Organisation des Nations Unies n'a pas failli à sa tâche.

*Les 1865ème à 1870ème, 1872ème à 1879ème et 1881ème à 1883ème séances contiennent les discours prononcés au cours de la session commémorative du vingt-cinquième anniversaire.

Personne n'osera plus dire aujourd'hui que la paix du monde aurait été mieux assurée sans elle. Les Nations Unies ont joué un rôle essentiel en ce qui concerne plusieurs conflits graves qui ont éclaté dans le monde, auxquels elles ont trouvé une solution, ou tout au moins une solution d'attente en arrêtant l'effusion de sang.

10. Des lueurs d'espoir apparaissent aujourd'hui dans un monde où l'angoisse d'une conflagration générale, avec ses visions d'Apocalypse, n'est pas entièrement écartée. Si, pour certaines raisons, l'ONU n'a pas su s'interposer dans le conflit d'Extrême-Orient, du moins son rôle apparaît-il essentiel dans les tentatives qui se dessinent au Moyen-Orient et dont nous souhaitons ardemment qu'elles aboutissent à une paix équitable et durable.

11. Ailleurs dans le monde, on a généralement salué comme un signe encourageant le récent Traité de non-agression entre la République fédérale d'Allemagne et l'Union soviétique[1]. Cependant, cette reprise du dialogue entre les deux grands adversaires de la dernière guerre mondiale et cette amorce de collaboration entre l'Est et l'Ouest n'auraient pas été possibles sans une détente préalable entre les deux superpuissances nucléaires, que la possession de stocks d'armes capables de détruire la planète entière condamne à la coexistence et finalement à l'entente.

12. Or, n'oublions pas que c'est à l'instigation et sous l'égide des Nations Unies qu'après de longues années de débats, des traités internationaux ont été élaborés qui visent à réduire les dangers de la course aux armements nucléaires et à réglementer et favoriser la conquête de l'espace.

13. Mon pays est Membre de l'Organisation des Nations Unies, membre du groupe des pays en voie de développement, membre des pays africains réunis sous la bannière de l'Organisation de l'unité africaine; à ce titre, je me dois de vous parler, après les constatations générales sur l'état de notre organisation, des problèmes qui préoccupent mon gouvernement et qui s'ouvrent sur l'avenir. J'en vois quatre: le désarmement, la décolonisation, le développement et la jeunesse.

14. Pays vaste, mais enfermé au cœur d'un continent, nation riche en histoire mais pauvre encore en ressources pouvant être commercialisées, le Niger, qui par ailleurs acquit naguère sa souveraineté au terme d'un amical et libre dialogue, n'est pas trop mal placé, me semble-t-il, pour aborder ces problèmes.

15. S'il est en effet des membres de la communauté internationale à payer comptant le prix d'une tension ou d'un conflit, ce sont bien les Etats continentaux. Que leurs voisins s'entre-déchirent ou seulement se mettent en désaccord, et les voilà menacés dans leur être. Famine de biens et d'énergie d'un côté, stockage stérile des productions locales de l'autre, anémie progressive des communications terrestres concourent à une asphyxie économique qui leur rappelle de cruelle façon les vertus de la paix

16. Pour être moins affectés par les conflits que ceux de l'intérieur, les Etats côtiers – c'est-à-dire l'immense majorité des Membres de notre organisation – savent que la guerre est un vol: un vol de vies humaines, le plus odieux, le plus évident, mais aussi un vol impardonnable de richesses. Et la préparation de la guerre – on l'a dit à cette tribune, on l'a répété, et je n'hésite pas à le redire encore – n'est pas une moindre spoliation puisqu'elle détourne vers le néant et la destruction d'immenses ressources qui étaient destinées à sauver, à soigner, à enseigner et à enrichir. Un des mérites de notre organisation est, à travers des pyramides, un peu volumineuses peut-être, de rapports, d'avoir recueilli et jeté à la face du monde des données statistiques précises qui interdisent aujourd'hui à quiconque d'ignorer "la largeur, la longueur et la profondeur" de la misère sur l'ensemble de la planète.

17. Aucun gouvernement d'Etat Membre ne peut donc désormais décider l'acquisition à grand prix d'armes de guerre sans songer qu'il repousse, de ce fait même, le terme du seul combat digne d'intérêt: le combat contre la pauvreté et le sous-développement. Or, une comparaison suffit à montrer où nous en sommes à cet égard. De toutes les puissances industrialisées, celle qui consacre le pourcentage le plus élevé de son revenu national à la coopération avec le tiers monde, et en particulier avec mon pays, dépense encore néanmoins quatre fois plus pour son budget militaire.

18. Nul ne sous-estime le travail accompli au sein de l'Organisation ou au Comité du désarmement à Genève pour trouver un langage commun en matière de désarmement, mais il nous semble que le vingt-cinquième anniversaire devrait être marqué de façon plus concrète par un engagement solennel, non pas seulement de ralentir la course aux équipements militaires, mais d'entreprendre un authentique désarmement, c'est-à-dire une réduction radicale de tous les arsenaux, nucléaires ou non.

19. Voilà qui gagerait le lancement de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement. Je l'ai déjà dit, le Niger n'appartient pas aux privilégiés. Composé en grande partie d'espaces désertiques dont les capacités minières commencent seulement à être connues, il possède une économie qui repose encore sur l'exportation de produits sujets aux variations des cours. Plus que d'autres, donc, il a pâti de l'indifférence des riches et de l'injustifiable désordre des échanges commerciaux. La coopération organisée dans un esprit réaliste et généreux avec ses frères du Conseil de l'entente[2], l'amitié active de certains pays développés sensibles à sa situation, l'intelligente construction élaborée à Yaoundé[3] pour associer dans la lutte pour le développement, sur le plan d'une véritable égalité, 18 Etats africains et six pays d'Europe, l'assistance bilatérale reçue de pays industrialisés d'orientations fort diverses, n'empêchent pas, ne peuvent empêcher le Niger de subir la scandaleuse fantaisie des cours mondiaux.

20. Témoin comme tant d'autres pays en voie de développement, en Afrique comme dans le reste du monde, de la détérioration constante des termes de l'échange, mon pays affirme une fois de plus, par ma voix, que les investissements collectifs, les constructions d'usines, l'envoi de

[1] Traité signé à Moscou le 12 août 1970.

[2] Organisation régionale dont font partie la Côte d'Ivoire, le Dahomey, la Haute-Volta, le Niger et le Togo.

[3] Deuxième Convention d'association entre la Communauté économique européenne et les Etats africains et malgache, signée à Yaoundé (Cameroun) le 20 juillet 1963.

techniciens ne serviront à rien si la communauté internationale, donc notre organisation, ne s'attache pas avec la dernière détermination à stabiliser d'abord, puis à stimuler, les cours des produits de base; c'est la forme la plus discrète, la plus collective, la plus puissante d'aide au développement. L'Organisation commune africaine, malgache et mauricienne a montré comment des pays aux ressources limitées et aux économies souvent plus concurrentes que complémentaires, mais animés d'un sens vivant de solidarité, parvenaient – dans des domaines certes limités – à concevoir des mécanismes efficaces contre les fluctuations des prix. Ce n'est donc pas s'abandonner à une rêverie utopique que d'attendre de l'ensemble des nations, sans égard à leur degré d'opulence ou à leur idéologie, la mise en place d'un système coordonné de lutte contre l'érosion des prix relatifs de matières premières.

21. Certes, jusqu'à présent, on a cherché une explication à la passivité de la communauté internationale dans ce domaine comme à son insuffisante efficacité, ailleurs, dans l'incompatibilité des doctrines ou des philosophies. Mais, faut-il le répéter? un paysan frustré ou un malade atteint de paludisme privé de soins se soucient fort peu de disputes scolastiques. Les gouvernements qui ont la responsabilité de combler le retard économique de leur pays ne jugent pas une aide sur son origine, son caractère, ou l'idéologie qui l'anime, mais bien sur son efficacité et sa compatibilité avec leurs propres plans de développement. Ils préfèrent les dons mais ils accueillent aussi les prêts. Ils recherchent l'aide publique mais ne rejettent pas pour autant les accords privés. Ils associent, lorsqu'ils le peuvent, le bilatéral – plus sûr – au multilatéral – plus fluide.

22. Mais la seule assistance dont ils ne veulent pas, c'est celle qui se perd dans les sables. C'est-à-dire celle que l'on fait démarrer dans l'enthousiasme et qui s'arrête inopportunément pour une raison ou pour une autre, et qui, en définitive, fait plus de mal que de bien au pays assisté. L'espoir qu'on y met au départ finit par se muer en reproches. Les cas d'inadaptation, nombreux autrefois, deviennent de plus en plus rares, fort heureusement.

23. C'est dans cet esprit que mon pays aborde et approuve la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement. Que les nations les plus favorisées, à l'Ouest comme à l'Est, consacrent à la coopération au moins 1 p. 100 de leurs ressources, que le commerce international soit enfin assaini, que les programmes, dans le respect de chaque souveraineté, soient néanmoins coordonnés, et, surtout, que les dissensions politiques n'en compromettent pas le succès.

24. La première Décennie n'a pas réussi à engager la volonté politique des pays nantis. Ses résultats fort modestes et disparates ne doivent pas détourner notre esprit de la stratégie du développement qui se prépare depuis deux ans et qu'on s'apprête à lancer dans quelques jours.

25. J'adresse un appel pressant aux pays développés, sans considération de leurs appartenances géographiques ou idéologiques, pour qu'ils assurent la réussite de la deuxième Décennie. Les citadelles de conservatisme n'ont plus leur raison d'être et une nouvelle conception plus précise et plus hardie de la coopération internationale devrait habiter tous les responsables qui examineront à l'avenir les problèmes économiques et sociaux du tiers monde. Les pays en voie de développement fondent de grands espoirs sur la deuxième Décennie. Personne dans cette enceinte ne peut s'arroger le droit de les décevoir. La paix et le progrès sont intimement liés au développement, point n'est besoin de le répéter.

26. Dans cette perspective, il nous paraît essentiel que cesse aussitôt le conflit qui déchire le Proche-Orient. Avec le Secrétaire général, dont nous apprécions les efforts inlassables pour faire taire les passions et trouver une solution juste et équitable pour tous, et dans le respect des résolutions du Conseil de sécurité, nous souhaitons ardemment que les négociations amorcées sous l'égide de M. Jarring réussissent, qu'elles ramènent sans tarder la paix dans une région du globe dont l'équilibre demeure vital pour la stabilité du monde et où doivent cesser les souffrances de populations innocentes.

27. De même, nous ne pouvons envisager que se maintiennent en Europe des divisions artificiellement issues de deux guerres, l'une sanglante, l'autre que l'on appela la "guerre froide" sans doute parce qu'elle gelait les relations entre les peuples. Inaugurée voici bientôt huit ans, heureusement élargie récemment par la signature du Traité germano-soviétique, la détente n'a de sens que si elle prépare la réconciliation de l'Europe et l'unification de l'Allemagne. Trop de liens unissent l'un à l'autre deux continents séparés seulement par un étroit bassin pour que l'Afrique, restaurée et vouée tout entière à la lutte pour le mieux-être, reste indifférente à l'immense gaspillage d'énergies et d'intelligences qui a engendré la querelle des deux Europes.

28. Après tout, sa liberté une fois retrouvée, l'Afrique occidentale a su, elle, avoir la mémoire courte et oublier, en quelques années, une période coloniale qui appartient cependant à son histoire récente, que dis-je, à son présent le plus brûlant. Car, dans sa propre chair, à Bissau, un aiguillon est enfoncé dans une partie de notre continent africain où tant de peuples célèbrent, en 1970, le dixième, voire le douzième anniversaire de leur indépendance. Sous le feu des avions ou terrée dans la brousse, la population d'un petit territoire attend encore que le Portugal lui reconnaisse le premier des droits, celui de disposer librement d'elle-même.

29. Plus loin par la distance, mais non par le cœur, des millions d'hommes, en Afrique australe, connaissent pis encore: des régimes fondés sur la suprématie d'une race. Or, ce qui a marqué précisément il y a 25 ans la signature de notre charte, ce ne fut pas seulement la fin d'une guerre, ni la victoire d'une coalition sur une autre, mais l'écrasement d'un système fondé sur la domination d'une prétendue espèce supérieure. Jamais, sans doute, les signataires de San Francisco n'auraient songé qu'un quart de siècle plus tard 20 millions paieraient encore tribut à la démence raciste.

30. Tout a été dit sur la situation anachronique de l'Angola et du Mozambique, sur l'humour sinistre du législateur sud-africain et les aberrations inhumaines du régime de l'*apartheid*, sur l'odieuse prétention d'une poignée de colons résolus à subjuguer 5 millions d'Africains sur leur propre territoire.

31. Néanmoins, les chefs d'Etat de l'OUA ont su, l'an dernier, dans un document incorporé à la substance des résolutions de l'Assemblée, dominer leur colère, analyser, interroger et conseiller. Ils sont allés jusqu'à reconnaître

leurs propres insuffisances. Sans pouvoir, bien qu'à regret, exclure la violence, ils ont invité au dialogue. Ils n'ont reçu d'autre écho qu'une pointilleuse exégèse de casuiste, vide de sentiments. Oh! certes, ils n'attendaient pas une approbation, mais au moins une réplique, une contradiction, qu'importe, car contredire c'est déjà dialoguer. Les Nations Unies le savent bien; les conventions les plus solides sont celles que précédèrent les polémiques les plus vives et qui exigèrent les compromis les plus difficiles. Combien de fois l'Afrique devra-t-elle répéter qu'elle a trop à bâtir, trop à construire et à animer pour se résoudre de gaîté de cœur à recourir à la violence, toujours destructive tant de vies que de biens! Nos bâtiments retentissaient, il y a quelques mois, des querelles bruyantes des jeunes du monde entier, conviés à un congrès[4] qui constituait la première manifestation organisée dans le cadre de la célébration de notre vingt-cinquième anniversaire. On se portait des coups sans ménagement, on faisait l'économie des formules de courtoisie, et des répliques se perdaient pour avoir été jetées avec trop de hâte sans le concours du microphone. Les moquettes ne parvenaient pas à étouffer le tohu-bohu des séances ni le Président à tempérer l'impétuosité des orateurs. Mais, en fin de compte, ces jeunes, nés pour la plupart après la signature de la Charte, ces jeunes, dont beaucoup n'attendaient que vandalisme et anarchie, se sont pliés aux méthodes de notre institution et ont adopté des déclarations pleines de clairvoyance et de sagesse.

32. Voilà qui encourage à l'optimisme et accroît la confiance dans la vertu des dialogues, fussent-ils quelque peu fracassants.

33. Vingt-cinq ans pour l'homme, c'est ce moment privilégié où la générosité et la faculté d'émerveillement de l'enfance encore préservée se conjuguent dans l'épanouissement de la pleine vigueur physique à la maturité naissante. Cet âge auquel nulle ambition n'est téméraire, c'est le nôtre, c'est-à-dire celui de notre organisation.

34. Le vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies est pour nous tous, grands et petits, un moment de réflexion et de méditation. La foi dans notre avenir commun devrait donner à tous, mais surtout aux grandes nations développées, la force et la perspicacité nécessaires à la réalisation de l'idéal contenu dans la Charte de notre organisation.

35. Le PRESIDENT: L'Assemblée va entendre maintenant une déclaration de S. E. le général Sangoulé Lamizana, président de la République de Haute-Volta.

36. Le président LAMIZANA: C'est avec le sentiment de la solennité et de l'exceptionnelle audience qu'elle comporte que je prends la parole pour la première fois au milieu de votre assemblée. C'est dire que je mesure la gravité de ce suprême honneur. La responsabilité de la recherche de l'équilibre indispensable pour le monde d'aujourd'hui ne peut, en effet, manquer de donner à l'anniversaire de l'Organisation des Nations Unies une résonance particulière.

37. Mais je voudrais auparavant, Monsieur le Président, vous présenter mes félicitations pour votre brillante élection. Elle constitue, au-delà de toute discipline des groupes géographiques, un hommage mérité rendu à vos éminentes qualités de diplomate, et un hommage rendu à votre pays.

38. Que l'on me permette également de ne pas oublier que ce fauteuil fut précédemment occupé par une Africaine, dont le talent et le dévouement ne sont pas passés inaperçus. Monsieur le Président, je vous souhaite un succès encore plus éclatant.

39. Il m'est également agréable de rendre un hommage tout particulier au Secrétaire général, U Thant. Cet homme qui assure, depuis de longues années, des responsabilités exceptionnelles nous a apporté la preuve d'un courage lucide, d'une abnégation discrète, de la plus grande efficacité possible au service de la paix et de la coopération internationale. Je veux lui redire notre admiration et lui renouveler nos encouragements et notre soutien pour ce qui reste à faire et qui exigera, de lui-même et de ses collaborateurs, un effort héroïque et essentiel.

40. Je voudrais enfin profiter de cette occasion exceptionnelle pour saluer les chefs d'Etat et de gouvernement ici présents ou représentés, ainsi que les éminentes personnalités qui nous entourent. Tous auront, sans doute, voulu concevoir ce rendez-vous de l'histoire comme le point de départ d'une efficacité nouvelle, susceptible de redonner tout son sens à la communauté internationale.

41. Dans de nombreux pays, et selon de nombreuses traditions, les anniversaires sont sans doute des occasions privilégiées pour galvaniser les énergies, pour dresser le bilan de l'action passée, tirer des leçons pour le présent, prendre des engagements pour l'avenir. Si le vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies ne saurait échapper à cette tradition, il se situe cependant à un niveau qui ne supporte aucune comparaison.

42. Je ne sacrifierai pas à l'ambition de vouloir dresser le bilan de 25 années d'exercice mouvementé, d'autant plus que mon pays ne s'est joint à la communauté internationale en tant qu'Etat souverain que depuis l'année 1960.

43. Il serait présomptueux de ma part de vouloir établir un diagnostic approprié de l'ONU à travers 25 années d'activités diverses, d'espérances et de réalisations encourageantes, mais aussi parfois de désenchantement. Mon propos sera donc plus modeste au regard des rappels historiques, l'essentiel restant que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice qu'il faudrait pouvoir élever jusqu'au ciel de nos espoirs.

44. La confiance dans l'Organisation des Nations Unies et la volonté d'espérer qui n'ont cessé de nous animer sont cependant chaque jour menacées par les cruelles réalités de notre monde: la violence, un peu partout, tente de s'imposer comme une fatalité inévitable; personne n'a plus honte de parler "d'équilibre de la terreur"; l'explosion démographique du tiers monde et sa paupérisation corrélative ne trouvent guère d'écho que dans les organismes spécialisés de l'ONU, sans qu'ils arrivent pour autant à susciter l'indispensable sursaut; enfin et surtout, les nombreuses amitiés internationales autour desquelles nos jeunes nations d'Afrique espéraient pouvoir bâtir un avenir d'égalité et de dignité n'échappent pas, sauf quelques heureuses exceptions, aux luttes d'influence dans le monde. Il ne

[4] Congrès mondial de la jeunesse, réuni au Siège du 9 au 17 juillet 1970.

serait peut-être pas exagéré de dire que, dans ce contexte, il est généralement plus facile pour un pays pauvre, à l'heure où nous sommes, de se procurer un arsenal d'armes de guerre que des crédits pour construire les écoles.

45. Si donc des progrès récents et extraordinaires ont forcé notre admiration, nous éprouvons néanmoins une certaine angoisse devant cette apparente incapacité à mettre ces progrès au service de toute l'humanité. Dès lors, n'est-il pas permis de penser que la civilisation contemporaine, pour sauvegarder sa dimension humaine et assurer sa propre pérennité, a besoin de quelque chose de plus que les progrès scientifiques et techniques?

46. Des événements récents sont là pour nous rappeler que le désespoir peut retentir de manière imprévisible sur le confort des nations qui voudraient se persuader que la race des damnés leur est étrangère. Ces actes, qui suscitent une réprobation générale et sans réserve, doivent cependant nous donner à réfléchir, dans la mesure où ils ont pu apparaître concevables à un groupe humain.

47. Ne faudrait-il pas une inspiration pleinement internationale pour donner un sens nouveau aux prodigieuses mutations prévisibles? Ne faudrait-il pas développer, dès à présent, le réflexe d'une communauté de destin, d'autant que tant de signes nous autorisent à penser que l'homme pourrait, enfin, devenir fraternel?

48. Dans la panoplie impressionnante des réalisations bénéfiques de l'ONU s'inscrivent en lettres capitales les chapitres éloquents qui disent ce que les Etats Membres sont capables de réaliser, lorsque prédomine une volonté concertée dans l'esprit de la Charte de l'Organisation mondiale. Qu'il me suffise de citer tout particulièrement dans l'ordre des progrès économique, culturel, et social, des signes et des noms évocateurs tels que la BIRD, le FMI, l'OIT, la CNUCED, le PNUD, la FAO, l'ONUDI, l'UNICEF, l'UNESCO, le Programme alimentaire mondial et la Décennie des Nations Unies pour le développement, et j'en passe; ils traduisent cette volonté de fraternité seule capable de vaincre la misère sous toutes ses formes et de donner des chances égales à tous les hommes.

49. Pourtant, cette œuvre restera incomplète, ces efforts ne suffiront pas à sauver l'humanité du désastre tant que ne se manifesteront pas une volonté neuve, des comportements nouveaux, tant que ne seront pas établies des formes de coopération nouvelles fondées sur la franchise et le sentiment du destin commun de l'humanité.

50. Il y a bien des façons de commémorer la signature de la Charte, mais aucune ne serait en définitive mieux appropriée et plus bénéfique qu'une résolution commune prise par les Etats Membres de placer l'Organisation des Nations Unies au cœur même des affaires mondiales. Il faut lui permettre de fonctionner, comme le prévoit la Charte, c'est-à-dire comme "un centre où s'harmonisent les efforts des nations" pour assurer la paix, la justice, la liberté et la prospérité.

51. Si nous persistons à placer au-dessus de tout le réflexe du nationalisme intégral, nous ne serons pas en mesure de respecter les engagements qui seraient en conflit avec l'intérêt national du moment. Il se trouve qu'aujourd'hui nous avons davantage de raisons d'agir vite et de réussir.

52. D'après une estimation du Secrétaire général, nous disposons, au plus, d'un délai de grâce de 10 ans. Si la politique est l'art du possible, elle est aussi l'art de faire en sorte que ce qui est impossible aujourd'hui ne le soit plus demain. Il nous appartient de tout mettre en œuvre pour y parvenir.

53. En ce vingt-cinquième anniversaire, quelles décisions pouvons-nous prendre pour faire de l'Organisation des Nations Unies "un centre où s'harmonisent les efforts des nations"? Je voudrais vous proposer quelques domaines de réflexion.

54. Premièrement, des mesures concrètes devraient être envisagées pour renforcer le dispositif de maintien de la paix par l'ONU et rendre ses décisions exécutoires. Je sais bien que la première réaction à cette proposition sera faite de scepticisme, tant il est vrai que l'indispensable révolution des modes de pensée n'est pas encore faite.

55. Depuis 10 ans, bien des évolutions sont intervenues qui paraissent aujourd'hui tout à fait naturelles. Dans ce domaine précis, dominé par les rapports de force et les sphères d'influence, le progrès de la morale internationale devrait finir par dicter ses évidences.

56. Sans une paix stable et sans un sentiment de sécurité garantie, aucun progrès ne sera possible. Dans ce domaine, je pense que les responsabilités des Etats Membres ne sont pas identiques: plus grandes sont la puissance et l'influence, plus grandes aussi devraient être les responsabilités. Cependant, il ne serait ni prudent ni sage de réserver ce champ d'action exclusivement aux puissances qui ont les moyens de faire la guerre. Mieux conçu, plus équilibré, le Conseil de sécurité peut jouer un rôle de premier plan, rôle que pourraient renforcer très utilement les prérogatives dévolues au Secrétaire général dans l'exercice de ses "bons offices". A cet égard, certains articles de la Charte pourraient être utilement réactivés.

57. Deuxièmement, on supprimerait bien des causes et des occasions de conflit en prenant des engagements fermes tendant à aider les pays en voie de développement à dominer leurs problèmes intérieurs.

58. Comme on l'a déjà dit, le développement devrait être le nouveau visage de la paix; il constitue la meilleure alternative à la course folle vers l'Apocalypse nucléaire. La fatalité qu'il faut infléchir consiste à muer le cauchemar en un rêve, en une réalité où chaque homme retrouverait son droit à un piédestal.

59. La solution? Elle est simple si la morale internationale peut arriver à imposer que, pour la prochaine année budgétaire, par exemple, tous les crédits prévus dans tous les budgets pour des activités militaires soient mis à la disposition de l'ONU pour servir une cause qui sera alors authentiquement celle de la paix.

60. L'année dernière, quelque 200 milliards de dollars ont été dépensés à des fins militaires; ces dépenses augmentent, notamment dans le domaine nucléaire. Une économie de 10 p. 100 seulement sur les dépenses d'armement suffirait à fournir les capitaux extérieurs dont les pays en voie de

développement ont un besoin vital dans les conditions actuelles.

61. Plus que tous autres et quelle que soit leur épithète politique, les pays en voie de développement ressentent l'impérieuse nécessité de sortir le plus tôt possible du sous-développement et de substituer à leur condition de clients passifs celle de producteurs engagés, susceptibles de participer pleinement et efficacement par leurs ressources et leur travail à la coopération internationale. Je pense que notre dignité ne peut revêtir son sens profond que dans la mesure où l'indépendance politique sera assortie d'un effort soutenu pour hâter notre intégration dans le circuit économique des nations industrialisées.

62. Dans cette perspective, et à la veille du lancement de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, l'intérêt politique et économique des grandes puissances leur commande de prendre une plus claire conscience de la solidarité de destin qui lie tous les hommes de notre terre. Il est de leur intérêt de dépasser tous les calculs et tous les égoïsmes, sinon leur propre épanouissement finirait par être menacé de précarité.

63. Troisièmement, l'aide au développement ne peut cependant être conçue comme une fin en soi. Je pense que la meilleure assistance technique est celle qui sait se rendre inutile le plus rapidement possible; dans ce contexte, l'ONU devra tout mettre en œuvre pour être en mesure de répondre valablement aux défis multiples que posent "la science et la technologie". Puisque la science et la technique ont permis de relier la Terre à la Lune, elles devraient aussi permettre d'unir les habitants du vaisseau Terre, que séparent surtout des obstacles qu'ils ont eux-mêmes créés. Un transfert judicieux de la technologie pourrait permettre aux pays pauvres de brûler des étapes et d'apporter leur poids à la cause de l'équilibre mondial.

64. Quatrièmement et enfin – mais surtout – , la solution vitale et urgente serait à rechercher immédiatement au niveau de l'aide à l'éducation; c'est là que réside non seulement la technique du développement, mais encore et surtout la solution de l'angoissant problème de l'explosion démographique. A un certain stade économique et culturel, il serait absolument irréaliste de rechercher la solution dans les progrès de la chimie et de la médecine. C'est d'abord par l'instruction et par l'éducation que l'indispensable prise de conscience peut intervenir et se projeter dans l'avenir. C'est par l'élévation du niveau de vie qu'un équilibre optimum s'établira de lui-même. Tout retard dans la prise en considération de ce redoutable problème gonfle la charge explosive qu'il fait peser sur l'avenir de tous.

65. Ainsi donc, en ajoutant une dimension véritablement internationale à nos légitimes préoccupations d'ordre national, en œuvrant pour l'unité du monde, la priorité de l'homme, la solidarité des nations, en reconnaissant chaque jour davantage que la souveraineté humaine doit, en fin de compte, l'emporter sur les souverainetés nationales, nous, peuples des Nations Unies, créerons les conditions propices à un réel renouveau de l'ONU.

66. La Haute-Volta aborde la deuxième Décennie pour le développement avec confiance. Elle n'épargnera aucun effort pouvant concourir à renforcer l'ONU, et à lui permettre de jouer pleinement son rôle au service de l'humanité. Elle sait que la raison habite le plus grand nombre et qu'elle finira bien par triompher.

67. Vive l'Organisation des Nations Unies! Vive la coopération internationale! Vive la fraternité des peuples dans un monde de justice, de progrès et de paix!

68. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. l'honorable chef Leabua Jonathan, premier ministre du Royaume du Lesotho.

69. Le chef Leabua JONATHAN (*interprétation de l'anglais*): C'est avec un vif plaisir que je m'associe, Monsieur le Président, aux orateurs qui, déjà, vous ont félicité très chaleureusement à l'occasion de votre élection à la présidence de cette session historique de l'Assemblée générale. Cette élection est la digne reconnaissance de vos talents et de vos qualités exceptionnelles d'homme d'Etat d'envergure internationale. Je voudrais également adresser nos compliments à Mme Angie Brooks-Randolph, du Libéria, dont la sagesse et l'expérience diplomatique nous ont guidés lors de la dernière session. Enfin, je tiens à exprimer notre profonde reconnaissance à notre éminent Secrétaire général, U Thant, pour les services dévoués qu'il ne cesse de rendre à notre organisation.

70. Les déclarations des personnalités qui m'ont précédé à cette tribune, les discours prononcés ailleurs par d'éminents représentants de la collectivité internationale à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire des Nations Unies sont tous empreints de sobriété tant pour le passé que pour l'avenir de notre organisation. Il est bon qu'au moment où cette auguste assemblée aborde la décennie des années 70 et prépare sa stratégie pour l'avenir, elle reconnaisse les succès qu'elle a remportés au cours des 25 dernières années ainsi que les faiblesses qui ont empêché l'accomplissement des nobles idéaux qui animaient les délégués réunis en 1945 à San Francisco.

M. Pardo (Malte), vice-président, prend la présidence.

71. Le fait qu'après 25 ans, au cours desquels la quasi-totalité des Etats sont devenus Membres de notre organisation, les objectifs fondamentaux de celle-ci – la paix et l'harmonisation de l'action des membres de la collectivité internationale – demeurent et continuent de faire de notre organisation un centre de promotion des droits de l'homme, de la dignité de la personne humaine et de l'égalité des droits entre nations, grandes et petites, ce fait constitue un témoignage éloquent de la vitalité des Nations Unies et un hommage rendu à l'envergure des auteurs de la Charte.

72. Pour des pays comme le mien, les Nations Unies méritent d'être félicitées de ce qu'au terme de cette première décennie, après la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, des millions d'anciens sujets coloniaux jouissent maintenant de la liberté et de l'indépendance. Nous avons été heureux en effet, de constater, vers la fin des années 60, l'apparition dans les instances des Nations Unies des anciennes colonies d'Asie et de la plupart de celles d'Afrique. Nous avons pris un bon départ dans cette nouvelle décennie avec l'accession toute récente des Fidji à l'indépendance. Je tiens à exprimer la satisfaction de mon gouvernement et ses félicitations aux

Fidji à l'occasion de leur indépendance et de leur admission aux Nations Unies, que mon gouvernement s'est fait un plaisir de parrainer. Pourtant, la tâche n'est pas encore achevée. Comme nous le savons tous, des îlots de colonialisme assombrissent encore la carte du monde. C'est pourquoi, tout en nous réjouissant de cet anniversaire et des grandes réalisations accomplies, nous devons bien mesurer aussi la distance qui nous sépare encore de la pleine mise en œuvre des objectifs de la Charte en matière de décolonisation.

73. Le fait qu'en cette fin du XXème siècle la condition humaine reste caractérisée par la misère, l'ignorance et la maladie pour une grande partie de l'humanité est aussi matière à sombre réflexion. Les Nations Unies et leurs institutions spécialisées ont beaucoup fait pour lancer la première Décennie des Nations Unies pour le développement. C'est un rôle tout naturel pour notre organisation car ni la dignité de l'homme ni la paix ne sauraient être garanties dans la misère et la maladie qui sont le lot de millions d'être humains. Mon gouvernement et le peuple du Lesotho sont reconnaissants aux Nations Unies et à leurs institutions spécialisées de l'assistance technique qu'elles nous ont fournie, à nous et à d'autres pays en voie de développement. Nous nous réjouissons des mesures prises, tant dans le cadre du Programme de développement que d'autres organes des Nations Unies, pour combler le fossé qui sépare les riches des pauvres.

74. Nous sommes heureux aussi que l'Assemblée générale offre une tribune toujours ouverte à la discussion et à l'examen des problèmes des pays en voie de développement. Si la première Décennie du développement n'a pas atteint les objectifs que le tiers monde en attendait, nous comptons bien qu'au cours de cette deuxième décennie les Nations Unies continueront de s'employer à atténuer les disparités économiques criantes qui menacent de s'incruster dans les relations entre les pays de l'hémisphère nord et ceux de l'hémisphère sud. A cet égard, nous voyons avec plaisir les recommandations du rapport de la Commission Pearson[5] et du rapport Jackson[6], qui nous montrent la voie à suivre. Je ne peux que me joindre aux nombreux appels lancés par les porte-parole du tiers monde aux pays développés pour que ceux-ci reconnaissent que les tensions internationales ne sauraient disparaître tant que durera cette effrayante disparité de richesses et de conditions de vie.

75. Certains prétendent que, si l'Organisation des Nations Unies traverse une crise, c'est en raison de la complexité des problèmes qui se posent et de la nature également complexe de ses propres institutions. Plusieurs hommes d'Etat ont préconisé de changer la Charte. Tout en reconnaissant le bien-fondé de leurs propositions, j'estime que si les Etats Membres s'engageaient plus sincèrement à respecter la Charte, ils feraient beaucoup pour atténuer certaines difficultés de l'Organisation. Celle-ci est encore trop affaiblie par les intérêts nationaux étroits que certains Etats Membres font passer avant l'intérêt général qui devrait déterminer nos actions.

76. Un autre problème grave de notre organisation est l'arrogance de la puissance qui s'assortit de prétentions à la sagesse idéologique. Bien souvent, des solutions naturelles aux problèmes de la paix et de la sécurité du monde n'ont pas prévalu à cause des considérations de sphères d'influence qui animent les grandes puissances et du cadre idéologique étroit dans lequel certains Membres voient tous les problèmes inscrits à l'ordre du jour. Plus troublants encore, particulièrement pour les petits Etats, sont les signes d'un nouvel impérialisme idéologique qui, au XXème siècle, a l'audace de refuser à des peuples souverains le droit de choisir leur mode de vie et de décider de leur destin, quand il ne les en prive pas purement et simplement. Avec une intolérance et une brutalité caractéristiques, le nouvel impérialisme idéologique combat pour changer les convictions politiques, sociales et religieuses d'autrui, qualifiant ceux qui lui résistent de "laquais bourgeois", rendant ainsi difficile, pour ne pas dire impossible, la discussion rationnelle des problèmes. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que notre Secrétaire général ait cru devoir nous avertir, dans une allocution, que, pour que l'ONU continue à jouer un rôle, il était indispensable

> "que les gouvernements, au lieu de s'inspirer de la politique de puissance comme ils le font à l'heure actuelle, changent radicalement d'attitude pour faire preuve d'un sentiment de responsabilité collective vis-à-vis de l'humanité. Les gouvernements, particulièrement ceux des grandes nations, dérivent d'année en année et s'éloignent de plus en plus des exigences fondamentales de la Charte".

En tant que petite nation, nous ne voyons pas d'espoir à moins que l'appel du Secrétaire général ne soit entendu.

77. Nous croyons qu'un troisième facteur, qui menace d'effriter l'efficacité et le prestige de notre organisation, réside dans l'attitude de ceux qui tournent le dos aux réalités mondiales telles qu'elles se traduisent dans la Charte. La Conférence de San Francisco prévoyait, dans le cadre institutionnel des Nations Unies, que celles-ci agiraient sur la base de la conciliation des divergences de vues entre les Membres. Il s'agit bien souvent – et nous l'avons oublié – de traduire une position morale juste et collective des Etats Membres en mesures concrètes, ce qui exige la coopération de tous. A mon sens, pour que les Nations Unies inspirent encore confiance, il faut à tout prix éviter de confondre la position morale reflétant la conscience mondiale et l'appel à l'action qui reste sans effet à cause des divergences de vues entre les Membres. Les limites à l'action de notre organisation, déjà reconnues par les auteurs de la Charte, gardent, hélas! toute leur actualité, et si la plupart d'entre nous croient devoir préconiser une attitude globale à l'égard des problèmes des Nations Unies, c'est parce que nous reconnaissons que, dans tout programme d'action, il faut tenir compte de certaines réalités politiques. Faute de reconnaître ce fait, nous ne pouvons que susciter des espérances irréalisables à l'heure actuelle.

78. C'est dans cet esprit que nous voyons les problèmes opiniâtres de l'Afrique australe. Depuis plus de 20 ans, ils sont à l'ordre du jour, sans jamais avoir été résolus par les méthodes que préconisent les différents organismes des Nations Unies. Le Lesotho est un très petit pays, une enclave entourée de tous côtés par la République d'Afrique

[5] Commission d'étude du développement international, sous la direction de Lester B. Pearson, *Vers une action commune pour le développement du tiers monde*, Paris, Editions Denoël, 1969.

[6] *Etude de la capacité du système des Nations Unies pour le développement* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.70.I.10).

du Sud. Son économie est inextricablement liée à celle de l'Afrique australe. Nous faisons partie d'une union douanière avec les autres Etats de la région et nous avons des services communs de développement. Nous sommes pleinement conscients que nous pouvons et devons rechercher de nouveaux amis; mais nous ne pouvons ni changer la géographie ni changer de voisins. En fait, nos efforts tendant à établir une économie viable au Lesotho sont rendus encore plus difficiles par les "effets de démonstration" négatifs de la puissante économie qui nous entoure. Loin d'être théoriques, tous ces remous sont pour nous très réels et constants. Mon gouvernement a déjà dû faire face à un mécontentement accentué par les difficultés qui tiennent à l'inégalité entre les partenaires de l'union douanière. Voilà un aspect de la réalité.

79. C'est en fonction de ces considérations et d'autres, tout aussi importantes, que, dans notre attitude à l'égard des problèmes de l'Afrique australe, nous avons toujours opté pour le dialogue et la diplomatie, parce que nous faisons partie géographiquement de cette région. D'ailleurs, c'est à son attitude diplomatique traditionnelle à l'égard des problèmes de la région que mon pays doit aujourd'hui son existence en tant qu'entité distincte. J'ajoute qu'avec l'aide des Etats Membres de cette organisation, nous nous sommes efforcés de créer une société sans distinction raciale ou autre. A notre avis, nos efforts peuvent grandement contribuer à créer en Afrique australe le climat de tolérance et d'acceptation raciale indispensable pour éviter que les problèmes raciaux de cette partie du monde n'explosent en une conflagration raciale.

80. Nous ne saurions nous associer à la philosophie de l'*apartheid* ni à tout système reposant sur des distinctions de races. Nous persistons à croire que, ce système étant conçu et appliqué par des hommes, c'est par le dialogue qu'il faut le combattre plutôt que par le boycottage ou les menaces de violence. Il n'est guère encourageant de voir les résultats des innombrables boycottages diplomatiques et économiques décrétés par l'Assemblée générale contre l'Afrique du Sud: non seulement ils méconnaissent les limites de l'action des Nations Unies, mais ils rendent encore le dialogue avec l'Afrique du Sud plus difficile pour tous les Etats intéressés en ignorant totalement les intérêts de petits pays comme le Lesotho, qui ont beaucoup à souffrir de l'application de telles résolutions. Nous sommes donc tragiquement conscients d'être pris sous le feu des mesures diplomatiques et économiques ayant pour but d'isoler la région. Sur le front militaire, nous constatons avec angoisse qu'en réponse aux résolutions extrêmes adoptées par les Nations Unies et d'autres conférences internationales, ainsi qu'aux efforts militaires accrus des peuples qui luttent pour leur liberté dans cette région, les Etats blancs de l'Afrique australe ont augmenté considérablement leur budget de défense, consolidant ainsi leurs positions et renforçant l'éventualité tragique d'un affrontement militaire majeur.

81. Ayant ainsi exposé les limites de notre situation, nous ne pouvons méconnaître notre responsabilité morale à l'égard de nos frères qui sont encore privés de leurs droits fondamentaux et nous continuerons de contribuer modestement mais concrètement à la solution de leurs problèmes. Nous l'avons d'ailleurs déjà fait de diverses façons, entre autres en fournissant abri et soutien aux réfugiés, en ouvrant les portes de nos écoles et de nos universités aux étudiants de ces régions. Mais nous ne pouvons pas souscrire à la violence. Nous condamnons la violence en tant que moyen d'atteindre des objectifs politiques, en raison des principes chrétiens que nous professons.

82. Nous ne pouvons donc admettre que notre pays serve de tremplin à la violence exercée contre notre voisin. Mais je dois dire tout aussi solennellement que nous sommes disposés à ce que notre pays et son gouvernement servent d'intermédiaires en vue d'une nouvelle initiative diplomatique qui nous paraît urgente si nous voulons épargner le fléau de la guerre à cette région. Nous croyons particulièrement à la relance des propositions de dialogue contenues dans le Manifeste de Lusaka[7], propositions qui, à notre avis, n'ont pas été examinées avec le sérieux qu'elles méritaient. Je fais spécialement appel aux grandes puissances pour qu'elles appuient activement l'important effort diplomatique qui s'impose maintenant si nous voulons éviter la guerre. Car le temps presse.

83. Mon gouvernement partage toujours la préoccupation qu'inspire aux Etats africains frères le maintien au pouvoir de l'arrogant régime Smith. Selon nous, la nouvelle série des lois d'inspiration raciste élaborées par le régime rebelle de Rhodésie rend encore plus urgent le règlement du problème rhodésien. Nous continuerons à insister auprès de la Puissance administrante légitime pour qu'elle fasse autant qu'il dépend d'elle afin d'assurer le retour à la normale.

84. Le mythe selon lequel l'Angola, le Mozambique et la Guinée (Bissau) font partie de la métropole portugaise est un défi non seulement pour l'Afrique mais également pour notre organisation. Nous continuerons donc, tant aux Nations Unies que dans les autres organisations internationales, à faire pression sur le Portugal pour le persuader de modifier son attitude, d'accorder l'indépendance et l'autodétermination aux populations de ces territoires.

85. Il faut féliciter l'Organisation des Nations Unies des efforts qu'elle ne cesse de déployer pour résoudre l'opiniâtre question de la paix au Moyen-Orient. Nous espérons que les négociations reprendront bientôt dans cette quête permanente d'une paix durable pour la région. Mais, une fois de plus, rappelons que les efforts des Nations Unies ne porteront leurs fruits que si toutes les parties au conflit sont prêtes à montrer la volonté politique nécessaire pour résoudre les problèmes de cette région et à abandonner leur intransigeance, raidie par 20 ans de rancœur et de récriminations. La résolution du Conseil de sécurité de 1967 [*242 (1967)*] reste, à notre avis, le meilleur cadre pour créer les conditions d'une paix durable dans cette région.

86. Mon gouvernement comprend parfaitement la nécessité de grouper toute l'humanité sous l'égide et l'idéal des Nations Unies. Mais nous pensons également que ceux qui veulent faire partie de notre organisation doivent montrer, dans leur comportement international, la volonté de respecter les obligations de la Charte. Nous sommes d'autre part convaincus que l'admission d'un Membre aux dépens d'un autre faisant déjà partie des Nations Unies serait non seulement une erreur mais encore la méconnaissance des

[7] *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-quatrième session, Annexes*, point 106 de l'ordre du jour, document A/7754.

services rendus par les Membres actuels. Mon gouvernement continuera de s'opposer à tous les efforts tendant à évincer la République de Chine, car une telle mesure serait non seulement une régression, mais encore la négation même de l'universalité que notre organisation doit avoir, en fin de compte, de l'aveu unanime.

87. Les récents détournements d'aéronefs civils et les enlèvements de diplomates ont indigné, une fois de plus, la collectivité internationale. Notre organisation rendrait un service durable si elle pouvait écarter cette nouvelle menace que constituent ces marchandages de vies humaines – hommes, femmes et enfants innocents – à des fins politiques. A la vérité, notre organisation se doit d'étudier de près la menace que font peser sur la paix le terrorisme et les violences exercées au service d'objectifs politiques, car cette violence atteint le plus souvent des innocents.

88. Réjouissons-nous des réalisations de notre organisation au cours de ces 25 dernières années, non pas comme d'une fin en soi mais comme d'une source d'inspiration vers des efforts renouvelés et plus soutenus pour édifier une société mondiale plus juste, plus humaine et plus équitable, pour que la vie des membres de la collectivité mondiale soit dominée par la lumière de la paix et non par les ténèbres de la guerre et de la tension. C'est un grand honneur pour notre délégation d'avoir pu, au nom du Gouvernement du Lesotho, participer à cette vingt-cinquième session commémorative de l'Organisation des Nations Unies.

89. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*): Je donne la parole à S. E. M. Abdul Kayeum, premier ministre adjoint et envoyé spécial du Gouvernement de l'Afghanistan.

90. M. KAYEUM (*interprétation de l'anglais*): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi que de me trouver parmi les membres éminents de l'Assemblée générale des Nations Unies à l'occasion de la vingt-cinquième session de cette assemblée, session bien différente des sessions annuelles et qui aura une influence significative sur l'avenir de l'Organisation mondiale et sur celui de l'humanité. C'est pour moi un grand plaisir que de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de cette session.

91. L'Afghanistan ne figurait pas parmi les 50 Etats fondateurs qui ont œuvré pour forger les structures de l'Organisation et rédiger la Charte d'un monde de paix, de justice et de progrès, qui est un instrument international commémoré le 24 octobre, Journée des Nations Unies. Mais l'Afghanistan était l'un des trois premiers Membres admis par l'Organisation le 19 novembre 1946. Ce retard d'un an est bien pardonnable si l'on considère que nous étions une nation non alignée pendant les deux guerres mondiales. Nous adhérons à la Charte des Nations Unies dans le même esprit et la même foi qui nous animaient à l'égard de la Société des Nations jusqu'à la disparition de celle-ci. Nous conservons cette foi en tant que le plus ancien des Membres non alignés des Nations Unies, aligné seulement sur cette éminente assemblée de nations.

92. La présente session de l'Assemblée, qui marque un jalon important dans l'histoire de l'Organisation, devrait être considérée comme un événement heureux. Malheureusement, notre joie est tempérée de tristesse en constatant qu'aujourd'hui, comme aux jours de sa création, l'Organisation des Nations Unies est aux prises avec les guerres, les conflits et les différends.

93. Les guerres du Moyen-Orient et de l'Indochine sont devenues, individuellement et collectivement, une menace majeure non seulement pour l'Asie, mais pour le monde. Elles ont déchaîné tout ce qui, dans un monde civilisé, est immoral et choquant. Elles menacent de renverser la détente progressive que l'on espère voir se réaliser entre les grandes puissances.

94. Si on les laisse suivre leur cours, elles entraîneront un nombre de plus en plus grand de pays asiatiques dans le conflit, jusqu'à ce que le monde entier soit engouffré dans des troubles incommensurables.

95. Je ne m'aventurerai pas à improviser une panacée pour mettre fin à ces dangereux conflits. Je me contente d'appeler l'attention sur un signe inquiétant de notre temps, à savoir notre préoccupation toujours croissante à l'égard des problèmes de la paix et de la sécurité dans le monde. Partout, l'homme est en quelque sorte obsédé par le risque d'une catastrophe imminente. C'est comme si notre instinct de conservation menait une bataille perdue d'avance contre l'instinct de mort. En fait, le nom même des Nations Unies, dont on pensait à un moment donné qu'elles seraient l'instrument qui permettrait la réalisation des espoirs et des aspirations de l'homme vers une vie meilleure et plus riche, est maintenant inexorablement lié au seul problème de la paix et de la sécurité dans le monde. Ce que font les Nations Unies pour améliorer la situation socio-économique de l'humanité n'a plus tellement d'importance; ce qui est infiniment plus important, c'est ce qu'elles font pour la paix et la sécurité dans le monde. L'opinion mondiale s'habitue progressivement à juger avec anxiété les événements au Viet-Nam et au Moyen-Orient non pas en tant qu'un mal et une injustice en soi, mais en tant que points névralgiques du monde risquant de provoquer un holocauste nucléaire. A la différence du passé, de nombreuses petites nations supportent maintenant des inconvénients socio-économiques sans vaines récriminations, dans l'espoir que ces souffrances contribueront à diminuer, grâce à quelque intervention divine, la possibilité d'une effroyable catastrophe nucléaire. Qu'une telle abnégation de la part des petites nations, tout comme la pratique d'offrir des petits agneaux sur l'autel du sacrifice pour écarter les dangers, puisse ou non contribuer à réduire la tension entre les grandes puissances peut donner lieu à d'interminables polémiques. Il est indéniable, néanmoins, qu'aucun sacrifice n'est trop grand pour éviter une catastrophe. La cause de la survie humaine fait du strict respect des buts et principes de l'Organisation un impératif catégorique. Il incombe moralement à toutes les nations, petites et grandes, de renouveler leurs engagements en cette occasion propice qu'offrent les cérémonies de commémoration et de faire de cette assemblée de nations un instrument de dissuasion efficace contre les guerres et un instrument utile de la paix; bref, d'aider à la transformer en une flamme éternelle qui illumine le progrès de l'homme à travers la nuit des temps. Si nous faisons un court examen de conscience, nous constaterons que la réalisation de ce noble objectif n'exige pas, de notre part, un trop grand sacrifice. Il ne s'agit nullement d'une tâche insurmontable, et c'est peut-être la seule façon d'éviter une éclipse totale et une obscurité sans espoir.

96. Aujourd'hui, en cette ère des Nations Unies, qui disposent d'un mécanisme souple et étendu pour résoudre les conflits par la négociation pacifique, il est vraiment triste de voir des gouvernements, et en particulier des Etats Membres qui se sont engagés solennellement à respecter les principes de la Charte, recourir à la guerre comme première mesure et poursuivre cette guerre une fois qu'elle est commencée, et il est difficile de comprendre pourquoi ils agissent ainsi.

97. Les leçons amères de l'histoire sont quelquefois mieux comprises dans les pays en voie de développement que dans les pays développés. Le cours tragique de l'histoire de l'Afghanistan – une histoire qui abonde en exemples des fléaux de la guerre infligés par des guerriers tels qu'Alexandre, Tamerlan et Ghengis Khan – a entraîné chez mes concitoyens un dévouement croissant à la cause de la paix et de la sécurité internationales. Mon peuple s'en tient, avec ténacité, à une attitude de neutralité positive et de non-alignement. Il refuse obstinément toute forme de pactes et d'alliances militaires. Plein d'espoir, il travaille au succès de grandes conférences comme celle de Lusaka[8] et poursuit religieusement la réalisation des buts et objectifs de cette grande organisation unique qui appartient à l'ensemble de l'humanité, à savoir les Nations Unies.

98. Mon peuple écoute sans sympathie aucune les critiques cyniques de ceux qui sont toujours prêts à relever les fautes des Nations Unies mais qui ne sont jamais prêts à suggérer une alternative ou une solution de rechange. Et nous sommes fermement persuadés qu'il n'y a pas de solution de rechange. Remonter dans le temps et abandonner les réalisations passées ne constitue pas une méthode positive et constructive; il faut plutôt trouver les moyens et les méthodes de faire face de façon plus efficace et plus intelligente aux problèmes. Dire, par exemple, que les Nations Unies, par leurs "prétendues faiblesses internes", pourraient être responsables des deux conflits qui ébranlent actuellement les assises de la paix, c'est falsifier les réalités de la nature et du rôle de l'Organisation. Ce type d'analyse déformée peut conduire le monde à une situation ironique où les gouvernements qui, autrefois, entraient en guerre au risque d'être qualifiés d'agresseurs puissent, à l'avenir, se lancer dans des conflits dont ils imputeraient la responsabilité aux Nations Unies. La porte serait alors ouverte à la guerre et à l'agression dans une impunité morale unique et l'ensemble du concept de la coopération internationale en vue de la paix serait réduit à une farce et à une absurdité. Nous sanctionnerions ainsi l'argument familier et dangereux actuellement avancé par certains gouvernements, selon lequel, puisque les Nations Unies ne peuvent pas encore "s'acquitter de leur tâche", comme on dit, c'est à eux de prendre les choses en main dans l'intérêt d'un ordre unilatéral. Ce genre de raisonnement ne s'abrite même pas derrière la façade légale des dispositions de légitime défense qui figurent dans la Charte. N'ayant nulle base juridique, il s'agit là d'une usurpation perfectionnée des droits et des devoirs que ces gouvernements ont dévolu aux Nations Unies.

99. Pendant un quart de siècle, l'Organisation des Nations Unies a mis au point les mécanismes, les moyens et les méthodes que les nations peuvent et doivent utiliser au maximum. La difficulté réside moins dans ce que l'on appelle la puissance des Nations Unies que dans les gouvernements qui n'ont pas su avoir la volonté d'utiliser ces mécanismes. Il faut ajouter que l'Organisation a montré qu'elle était capable tant de prévenir les conflits que d'y mettre fin une fois déclenchés.

100. Le véritable pouvoir des Nations Unies n'a jamais été pleinement mesuré, car si on l'examine de près, il découle de la volonté de leurs membres de renoncer à une fraction de leur propre pouvoir en faveur de l'autorité suprême qu'est sur le plan international l'Organisation mondiale, et de l'utiliser comme elle était censée l'être, c'est-à-dire pour remplacer l'affirmation agressive et débridée du pouvoir national.

101. Les Nations Unies comptent 127 nations, dont chacune est, en quelque sorte, un maillon de la chaîne qui unit l'Organisation. En définitive, les Nations Unies sont aussi fortes que veulent qu'elles le soient les nations qui les composent, et tout comme la force d'une chaîne réside en définitive dans la résistance de son maillon le moins solide, de même la force de notre organisation réside dans l'appui de ses membres, forts ou faibles. Nous prions avec ferveur pour que les grandes puissances ne se révèlent pas être les maillons les plus faibles de cette organisation.

102. J'espère qu'à cette session de l'Assemblée tous les Etats Membres pourront proclamer, collectivement, que ces guerres sont mauvaises et intolérables, et n'accepteront aucun prétexte justifiant leur poursuite. Lorsque nous aurons ainsi mobilisé l'opinion publique mondiale dans la ferme volonté de mettre fin à ces guerres, alors ceux qui ont la responsabilité de rétablir la paix se trouveront dans une situation morale qu'ils ne pourront traiter à la légère. Nous aurons alors franchi le pas le plus important pour l'entrée de l'Organisation des Nations Unies dans la nouvelle phase de sa destinée et nous aurons fait de cette session une véritable célébration sincère et méritée.

103. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*): L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Cheng Heng, chef de l'Etat du Cambodge.

M. Hambro (Norvège) reprend la présidence.

104. M. CHENG HENG: Monsieur le Président, vous me permettrez de me joindre à toute l'Assemblée pour vous présenter mes chaleureuses et sincères félicitations pour votre élection à la présidence de la vingt-cinquième session de l'Assemblée générale.

105. Le choix unanime qui s'est porté sur vous en cette session historique est un honneur rendu à vous autant qu'à votre pays.

106. Je ne voudrais pas non plus laisser passer l'occasion qui m'est offerte de m'adresser à l'Assemblée aujourd'hui sans rendre hommage à nouveau, au nom du peuple khmer, à S. E. U Thant, qui a mis toutes ses qualités humaines et son énergie au service de la Charte des Nations Unies et de la paix.

107. De grands espoirs ont accompagné la naissance des Nations Unies à San Francisco il y a 25 ans. Depuis, les

[8] Troisième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à Lusaka (Zambie) du 8 au 10 septembre 1970.

institutions économiques et sociales de l'ONU ont accompli laborieusement leur tâche; l'Assemblée générale a vécu, année après année, le rite de ses longs et interminables débats; le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale attendent toujours de pouvoir répondre avec efficacité aux appels de paix venant de toutes les parties du monde. L'univers a connu une paix instable durant le quart de siècle écoulé. Nous avons évité de justesse une conflagration atomique. Devant ces succès et ces échecs, on peut se poser la question suivante: les Nations Unies auront-elles un meilleur avenir ou ne seraient-elles déjà plus adaptées aux exigences de notre temps?

108. Peut-être attendait-on trop des Nations Unies. Peut-être la notion d'un monde à jamais uni qui dominait la Conférence de San Francisco de 1945 a-t-elle provoqué un enthousiasme exagéré créant l'illusion que la paix et la justice régies par le droit international étaient un idéal devenu enfin réalisable. Or, cet idéal n'était pas réalisable alors, pas plus qu'il n'est réalisable aujourd'hui. L'intérêt national reste encore de toute évidence le dénominateur commun de la politique internationale des nations, et la puissance réelle réside encore là où elle a toujours résidé, c'est-à-dire dans les gouvernements et les forces militaires des grandes puissances.

109. Assurément, il ne servirait à rien d'énumérer les insuffisances de l'ONU ou de rappeler tous les espoirs déçus. Néanmoins, ce que l'ONU a accompli est une œuvre impressionnante à bien des égards. Des millions d'hommes ont vu leurs conditions de vie améliorées, leur santé rétablie ou leur ignorance vaincue. Grâce également à l'appui de l'ONU, pas moins d'un tiers de la population du globe est passé rapidement et sans conflit sanglant de la domination coloniale à l'indépendance et s'est joint à la communauté internationale sans être obligé de s'aligner avec les blocs des grandes puissances.

110. Durant ces dernières années, le monde a été secoué par de nombreuses crises auxquelles notre organisation a dû malheureusement assister impuissante. Les conflits majeurs – la guerre au Viet-Nam, le conflit du Moyen-Orient et, dernier et plus récent exemple, l'agression étrangère au Cambodge – semblent dépasser la portée de l'action des Nations Unies. Le conflit au Moyen-Orient s'apaise parce que deux grandes puissances ont prêté leurs bons offices pour un cessez-le-feu et pour des négociations de paix. La guerre au Viet-Nam continue parce que les parties impliquées ne sont pas encore d'accord pour commencer de véritables négociations.

111. L'agression des Vietnamiens du Nord contre le Cambodge continue sans que l'ONU puisse l'arrêter. En attendant, le Cambodge est obligé de se battre pour survivre, aidé heureusement par quelques pays amis. Dans cette guerre pour le salut national, le Cambodge se rend compte de l'impuissance de l'ONU à venir à son aide. Et pourtant, l'agression actuelle contre mon pays représente le cas tragique d'une agression flagrante commise par des forces étrangères contre l'intégrité et la neutralité d'un pays Membre de l'Organisation des Nations Unies pour assouvir des idées expansionnistes traditionnelles sous le couvert d'une idéologie qui nous est tout aussi étrangère.

112. Cette agression, comme les autres conflits qui troublent le monde actuel, fait péniblement ressortir que le monde n'a aucun mécanisme pour sauvegarder le droit et la justice.

113. Bien sûr, nous avons cette organisation mondiale qui représente, en principe, l'autorité combinée de tous les Etats Membres et dont la plus importante tâche est de maintenir la paix. Les résolutions ne sont pas cependant toutes mises en vigueur, et les Nations Unies sont réduites à faire des appels solennels qui ont peut-être aidé à adoucir le sort des victimes, mais qui sûrement n'ont jamais puni les agresseurs, ni même arrêté leurs méfaits.

114. Aussi avons-nous accueilli, avec satisfaction, les nouvelles propositions de paix du Président des Etats-Unis, qui sont parfaitement raisonnables et susceptibles de mettre fin à la guerre qui nous est imposée par l'étranger.

115. La situation tragique qui a réduit le monde civilisé à l'impuissance trouve sa cause dans l'érosion continue de la moralité universelle qui, à son tour, est le résultat d'une campagne de propagande tenace et vicieuse, poursuivie méthodiquement par quelques puissances qui veulent que leurs idéologies triomphent de par le monde et qui utilisent tous les moyens à leur disposition pour atteindre leurs objectifs.

116. Le pouvoir institutionnel des Nations Unies n'a ni redressé les griefs légitimes d'une nation agressée ni empêché la guerre d'agression elle-même. Et les soi-disant "mouvements révolutionnaires de libération" comptent précisément sur cette impuissance pour continuer leurs activités subversives contre les droits les plus élémentaires des nations qui, comme le Cambodge, le Viet-Nam et le Laos, sont obligées de se battre pour survivre, non aidées et non soutenues par cette organisation qui fut pourtant créée, selon les mots mêmes de ses propres fondateurs, pour préserver les générations futures du fléau de la guerre.

117. Il a été dit que, contrairement à une nation qui doit avoir une unité pour maintenir son existence, l'ONU est une agglomération flexible et faible de nombreux peuples et de nombreuses idéologies. Mais, garder le silence devant une guerre d'agression sous prétexte d'impuissance, c'est inviter à l'anarchie et au désordre. Rechercher les avantages découlant d'un gain de sympathie d'une partie au conflit – dans le cas du Cambodge, la sympathie des agresseurs nord-vietnamiens – invoquer les excuses idéologiques pour, secrètement, favoriser les agresseurs au détriment des agressés peut fournir des bénéfices politiques, ou peut-être même une sorte de satisfaction intellectuelle, mais cela équivaut à une évasion de la responsabilité commune, qui est d'aider l'Organisation mondiale à remplir les engagements solennels qu'elle a pris devant l'humanité. Le monde – et tout particulièrement le monde des petites nations – a besoin de l'ONU si le droit, la justice et la paix doivent avoir une signification. En bref, il est demandé à l'ONU de s'occuper des problèmes du droit et de la justice au Cambodge, en Asie et dans le monde. Les Nations Unies peuvent-elles le faire? La plupart des peuples, en Asie et même en Occident, pourraient sourire d'incrédulité devant une telle question, mais n'est-ce pas la raison d'être même de notre organisation créée il y a 25 ans?

118. La question doit être posée franchement, surtout en ce moment où de nombreux chefs d'Etat et de gouverne-

ment se réunissent ici pour célébrer le premier quart de siècle de vie de l'Organisation. Est-ce trop espérer qu'espérer que les grands esprits de cette institution universelle pourront porter la discussion des problèmes majeurs de l'humanité – par-dessus tout le contrôle de la guerre, et de la guerre d'agression au Cambodge en particulier – au-dessus et au-delà de la simple répétition de formules sonores mais vagues et inefficaces, de manière à trouver une vraie et juste solution? Car il est devenu trop clair qu'à moins qu'une certaine unité d'action et d'objectif ne soit réalisée dans cette organisation, à moins que ces prétendues "guerres de libération" ne puissent être arrêtées, à moins qu'il n'y ait un contrôle effectif sur la tyrannie de quelques pays qui veulent conquérir d'autres pays pour satisfaire leurs ambitions territoriales et imposer leur idéologie, il n'y aura ni droit, ni justice, ni paix dans notre monde.

119. Une nouvelle initiative semble nécessaire pour créer un organe de maintien de la paix sur une base permanente. Des unités militaires devraient être fournies par les puissances moyennes et grandes dont la sincérité et l'impartialité sont au-dessus de tout soupçon comme gardiennes de la paix. Avec l'accord des grandes puissances, une force de paix des Nations Unies semble être réalisable. Elle serait une innovation significative pour l'organisation mondiale qui, en dépit de ses nombreux échecs, a donné la preuve qu'elle est utile et mérite d'être soutenue et même renforcée.

120. Ce dont notre organisation a besoin, c'est d'un changement radical d'attitude et de manière de penser sur la scène internationale. Vingt-cinq ans après la naissance des Nations Unies, il est encore utile de rappeler que nous devons tous reconnaître l'unité du monde, la primauté de l'homme, la solidarité des nations, les effets cumulatifs des actions individuelles au niveau national, et la nécessité pour tous de pratiquer la tolérance et de vivre ensemble en paix les uns avec les autres comme de bons voisins. Nous devons nous dire que la souveraineté humaine doit transcender la souveraineté nationale.

121. Avec ces réflexions, le peuple khmer et le Gouvernement de la République du Cambodge qui en est l'émanation tiennent à réaffirmer, par ma voix, leur appui pour les objectifs et les principes de l'ONU, et à se joindre ici à l'engagement solennel de faire de notre planète un monde meilleur pour nous tous et pour les générations à venir.

122. Le PRESIDENT: Je donne la parole à Son Altesse le prince Souvanna Phouma, premier ministre et ministre des affaires étrangères du Laos.

123. Le prince Souvanna PHOUMA: Monsieur le Président, il m'est très agréable, au début de mon intervention, de pouvoir vous adresser de vive voix mes chaleureuses félicitations pour votre élection unanime à la vingt-cinquième session de l'Assemblée générale. Vos qualités multiples, les expériences que vous avez acquises dans les domaines politique, diplomatique, professoral, votre tradition familiale, puisque votre père avait présidé l'Assemblée de l'ancienne Société des Nations, sont la justification de tous les éloges et de tous les compliments qui montent vers vous, ainsi que de l'honneur qui est rendu à votre gouvernement et à votre pays, dont nous connaissons la stabilité exceptionnelle et nous rappelons la contribution remarquable qu'il a apportée aux Nations Unies en leur donnant leur premier Secrétaire général. La délégation du Laos est profondément convaincue que, sous votre présidence éclairée, les débats de la session commémorative se dérouleront dans la meilleure atmosphère de compréhension et de bénéfice mutuels.

124. D'autre part, comme elle le fait chaque année à pareille époque, ma délégation renouvelle l'expression de son estime et son admiration au Secrétaire général, U Thant, à qui incombe la lourde tâche de diriger notre gigantesque organisation et qui, sans se lasser un seul moment, nous fait bénéficier de sa grande sagesse bouddhique dans cette entreprise ardue qu'est la recherche commune de la paix.

125. Il y a un quart de siècle, la Charte des Nations Unies entrait en vigueur. Créée pour préserver le monde du fléau d'une nouvelle guerre, elle reçut l'approbation quasi unanime des peuples. Les consciences, en effet, ne pouvaient admettre que se renouvelassent les horreurs qui, pendant tant de siècles, avaient été le lot des nations. Une sorte d'avertissement solennel, d'arrêt du destin, semblait intervenir enfin pour éclairer le jugement des dirigeants des Etats et leur proposer la dernière chance de sauver l'humanité d'un désastre définitif.

126. L'Organisation des Nations Unies est née de cette prise de conscience. Il y eut, en 1945, réellement un printemps universel des peuples. Tant de sang avait été versé qu'il semblait, en effet, que plus jamais ne pouvait se revoir un aussi monstrueux holocauste que celui de la seconde guerre mondiale.

127. Le but principal des Nations Unies est donc le maintien de la sécurité internationale. Mais le problème de la guerre et de la paix, au fur et à mesure que les années versent l'oubli et ressuscitent les vieux démons, est loin d'être résolu. Le Secrétaire général a pu parler d'un "fléchissement marqué des normes d'éthique et de moralité internationales, les Etats comptant de plus en plus sur la force et la violence comme moyen de résoudre leurs différends internationaux". Il ajoutait: "Cette tendance à en revenir à la force comme instrument de politique internationale sape la base même de l'Organisation des Nations Unies."

128. Nous ne saurions dire mieux nous-mêmes. Combien de fois déjà notre petit royaume est-il venu ici pour dénoncer l'agression dont il est victime depuis 25 ans, d'abord de façon indirecte et insidieuse, puis ouvertement, avec le plus parfait cynisme, par une nation 10 fois plus puissante?

129. Violation flagrante de l'esprit et des principes de la Charte, mépris total des usages internationaux; justification inacceptable de l'agression par un sophisme que nous entendrons très souvent à notre sujet au sein de cette maison, à savoir la lutte contre l'impérialisme. Celui-ci est paré de tant de mensonges, il adopte tant de visages qu'on peut le rencontrer partout, si bien qu'avec un peu de pratique de la casuistique, l'on peut facilement mettre la vertu de son côté. C'est la tactique de notre agresseur.

130. Il s'agit bien de la décadence de la morale internationale. La justice du règlement est immolée à la supériorité de

la force et les tensions internationales s'en trouvent accrues. Nous sommes au cœur du problème.

131. Aussi bien ne devons-nous pas nous étonner de la crise de confiance que traversent les Nations Unies. Quand certains Etats Membres de l'Organisation perpétuent eux-mêmes le vieux système de la force aux dépens d'autres nations, quand, pour se défendre ou pour attaquer, ils construisent sans arrêt des arsenaux, accumulent des armes de mort terrifiantes, s'assemblent "en blocs"; quand ils condamnent sans cesse les systèmes politiques qu'ils n'apprécient pas, quand ils proclament, *urbi et orbi*, qu'ils détiennent la vérité de l'histoire, quand ils menacent de mort toute pensée politique indépendante de la leur ou lui prédisent une fin honteuse, alors il ne peut être question de paix.

132. D'ailleurs, depuis 1945, on ne peut vraiment dire que les conflits se soient arrêtés. Si certaines crises ont pu être évitées, différées, grâce au rôle des Nations Unies – en Indonésie, au Cachemire, en Corée, à Chypre, par exemple –, on peut affirmer que les Etats ne sont pas dépouillés totalement des tentations de la force.

133. En ce qui concerne certaines grandes puissances, d'autre part, une méthode parfaitement mise au point leur permet, par pays interposés, de continuer à vider leurs querelles et à étendre leur hégémonie. C'est ce que nous voyons en Indochine, par exemple, et dans notre malheureux royaume, en particulier, où un agresseur abondamment pourvu d'armes par de puissants amis poursuit une guerre de conquête idéologique, en attendant sans doute une conquête territoriale.

134. Il faut se rendre à l'évidence: la force prime encore le droit. Aussi bien les superpuissances ont-elles tendance à régler les affaires du monde. Tant qu'elles ne voudront pas se soumettre aux principes de notre charte, tant qu'elles ne voudront pas désarmer, tant qu'elles ne voudront pas renoncer aux avantages de la puissance et aux enivrements du prestige, il en sera ainsi des problèmes internationaux.

135. Nous voudrions qu'en cette année anniversaire, en plus des bilans qui seront établis au sujet des résultats obtenus par l'Organisation des Nations Unies concernant la sécurité internationale, le désarmement, l'*apartheid*, le colonialisme, le racisme, les droits de l'homme, le développement économique, le problème alimentaire mondial, les réflexions soient consacrées spécialement à la paix. C'est le problème majeur. Celui-là résolu, tous les autres deviendront plus faciles.

136. Notre délégation, qui vient de participer tout récemment à la Conférence de Lusaka, en a tiré des conclusions précieuses. Un nombre de plus en plus important de pays, se définissant comme non alignés, c'est-à-dire refusant de s'intégrer dans la politique des blocs – laquelle est un échec évident pour la solution des problèmes internationaux, entachée qu'elle reste des errements du passé – pensent qu'une action énergique doit être entreprise pour créer un autre climat international. Cette réunion d'Etats représentant des millions de personnes en dehors de l'Organisation des Nations Unies est l'aboutissement d'un processus historique que nous livrons à l'analyse de l'Assemblée. A notre avis, des millions d'hommes sont devenus impatients de ce partage de la planète par quelques puissances privilégiées. L'Assemblée est au courant des travaux des Conférences de Belgrade, du Caire, et, maintenant, de Lusaka. Il s'en dégage une philosophie, et bientôt seront mises en œuvre des règles d'action politique. Tous les problèmes examinés à Lusaka sont fondamentalement les mêmes que ceux ayant fait l'objet d'innombrables discours à cette tribune, discours d'ailleurs qui apparaissent à certains comme un rituel académique et décevant puisque, d'année en année, on les retrouve pratiquement au même point.

137. En ce qui concerne par exemple le Laos, nous attendons depuis plus de 25 ans. Les impérialismes idéologiques y font rage. On fait bon marché de nos frontières, de notre souveraineté, de notre indépendance, du droit de notre peuple à disposer de lui-même. Mieux encore, les accords internationaux sont violés par certains de ceux-là mêmes qui les ont signés.

138. Je ne crois pas que la critique s'identifie toujours avec le blâme, surtout lorsqu'elle s'entoure d'objectivité et de sincérité. Au contraire, elle me paraît constructive et bénéfique, car il est indispensable, pour avancer, de se débarrasser de tout ce qui gêne ou empêche la marche. Si j'ai mentionné des lacunes, des déficiences de notre organisation, c'est dans l'intention de promouvoir des voies et moyens pour améliorer son efficacité. Si j'ai noté un fléchissement de la morale internationale, c'est dans l'espoir de susciter une prise de conscience des Etats en cause.

139. Quoi qu'il en soit, l'Organisation des Nations Unies, malgré ses imperfections, représente jusqu'à ce jour le seul espoir des peuples pacifiques et des pays en voie de développement impatients de voir s'instaurer un monde sans hostilités et des conditions meilleures de vie. Nous voulons ici réaffirmer notre attachement à ses principes et à ses dispositions, en même temps que notre conviction dans sa capacité d'être un instrument de paix et de progrès.

140. Déjà une lueur d'espoir vient de poindre. Dans cette commémoration où chaque Etat Membre apporte, outre sa foi et son enthousiasme, le maximum de sa contribution, des documents hautement importants, représentant une somme immense de recherches, de discussions et de travail, sont mis au point ou tout près de l'être, qui fourniront le cadre et les directives pour les prochaines activités en faveur de la paix, pour le relèvement du niveau de vie de l'humanité dans la décennie qui commence.

141. On dit souvent que nous sommes dans un monde en pleine mutation. Mais, justement, en ces époques de grands changements, il est nécessaire que les esprits puissent se référer à des principes d'ordre. La révolution permanente, si c'est une idée séduisante en elle-même, ne peut être la règle des Etats. La cité humaine ne peut fleurir, progresser, être un lieu de paix et de bonheur que dans la paix et la certitude. Les peuples ne demandent pas autre chose.

142. Aussi sommes-nous heureux de constater que l'Organisation des Nations Unies a pris la décision de repenser les problèmes qui nous ont préoccupés durant 25 ans, compte tenu des résultats positifs, comme des désillusions, qui ont été dénoncés ici et ailleurs.

143. Les repenser signifie non pas les dénoncer inlassablement comme cela est fait depuis 25 ans, mais aller vers des solutions concrètes. Nous souhaitons une décennie des Nations Unies pour la paix mondiale. Nous avons une dizaine d'années pour régler le plus grand problème: celui de la sécurité collective. C'est le vœu que nous formulons en ce qui nous concerne car, plus injustement que nul autre peut-être, notre petit royaume, pacifique et tolérant, a payé son lourd tribut au colonialisme, à l'impérialisme, à l'agression, condamnés ici depuis 25 ans mais toujours vivaces, toujours actifs, éternellement renaissants.

144. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*): Je donne la parole à Son Altesse le prince Makhosini, premier ministre du Royaume du Souaziland.

145. Le prince MAKHOSINI (*interprétation de l'anglais*): Ceux qui m'ont précédé devant cette auguste assemblée vous ont félicité, Monsieur le Président, pour votre élection à l'unanimité à la présidence de cette session historique de l'Assemblée générale des Nations Unies. Permettez-moi cependant d'y joindre les chaleureuses félicitations de S. M. le roi Sobhuza II, du Gouvernement et du peuple du Royaume du Souaziland. Vous avez ainsi l'heureuse possibilité d'être associé à une session qui est une session d'introspection et d'autocritique, au cours de laquelle nous devons renouveler notre engagement dans la lutte à mener pour réaliser les buts de l'Organisation des Nations Unies. Il s'agit en vérité d'une session au cours de laquelle nous devrions identifier les obstacles qui se dressent sur la voie de la paix, de la justice, du progrès et de la compréhension internationale.

146. Les yeux du monde sont rivés sur cette session dans l'espoir d'en voir émerger quelque chose de nouveau, quelque chose portant en soi un espoir réel d'une paix permanente et d'une garantie de survie pour l'humanité. Je suis sûr que, sous votre direction, les résultats des délibérations de la présente assemblée ne décevront pas les millions d'êtres humains qui vivent quotidiennement dans des conditions qui excluent ou qui menacent la paix et la compréhension internationale.

147. En cette vingt-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et en particulier en cette session commémorative, on aimerait penser que les Nations Unies ont atteint leur majorité et qu'elles bénéficient d'un appui mondial. Certes, l'Organisation des Nations Unies s'est efforcée de s'attaquer courageusement aux problèmes mondiaux et, malgré toutes ses faiblesses et toutes les critiques dont elle a fait l'objet, elle reste le seul espoir de la survie et du progrès de l'humanité. Il ne semble pas y avoir de solution de rechange aux Nations Unies.

148. Le plus grave en ce qui concerne les programmes des Nations Unies, c'est que les problèmes liés à la paix mondiale, à la justice et au progrès n'ont pas diminué. Certains de ces problèmes ne semblent pas faciles à résoudre. Au contraire, nos problèmes, les problèmes de notre organisation, se sont compliqués, même lorsque nous pensions que les solutions se rapprochaient. Comme par le passé, les Nations Unies restent engagées à réaliser une paix durable dans un monde constamment terrorisé par la guerre, la division, l'oppression et la pauvreté. Comme par le passé, la guerre et les manifestations de force continuent de rendre extrêmement difficiles les travaux des Nations Unies. Il y a aussi un nouvel élément de folie et d'inhumanité qui se manifeste par les détournements d'avions, par le fait que des passagers innocents sont terrorisés et que des avions sont détruits. La communauté internationale doit prendre des mesures qui assurent la sécurité dans les voyages. Il faut que l'on revienne immédiatement aux normes de conduite généralement acceptées. Dans le passé, nous avons vu que le droit de veto de Membres de notre organisation a été utilisé pour promouvoir ou appuyer des intérêts particuliers. Nous regrettons une telle conduite car à notre avis les Nations Unies ne devraient pas servir les intérêts particuliers des nations mais promouvoir l'intérêt commun de toute l'humanité.

149. A cette session, nous ne pouvons que nous souvenir avec une profonde admiration des efforts de ceux qui ont rendu possible la création de l'Organisation des Nations Unies. La paix – toute limitée qu'elle soit – dont nous jouissons, nous la devons à ceux qui ont fondé les Nations Unies à seule fin de ne plus voir l'homme souffrir du fléau de la guerre et pour que la paix et la compréhension règnent dans le monde. Mais la plupart de ceux qui ont eu cette vision, la plupart de ceux qui, par leurs efforts, ont donné naissance à l'Organisation qui nous permet de nous réunir ici aujourd'hui, ne sont plus parmi nous. Sommes-nous leurs dignes successeurs? La question à laquelle nous devons répondre sans ambages est celle de savoir si nous avons réussi à construire sur les cendres des récentes guerres mondiales dévastatrices l'édifice d'une paix, d'une justice, d'un progrès et d'une fraternité durables entre tous les hommes.

150. Au cours de la dernière session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le monde était préoccupé par les problèmes de la guerre, de la liberté, de la paix et de l'unité. Ces problèmes, et bien d'autres encore, sont parmi nous, en ce moment même. L'état de guerre qui règne au Viet-Nam, au Cambodge et au Moyen-Orient continue de menacer la paix et la sécurité du monde. Les Nations Unies n'ont pas encore atteint l'universalité dont elles ont besoin pour devenir véritablement efficaces. Le monde est encore loin d'avoir réalisé un désarmement complet et la prolifération des armes nucléaires reste une menace réelle à la sécurité internationale et à la vie. Les résolutions et l'autorité des Nations Unies continuent d'être foulées aux pieds avec impunité. Le colonialisme, loin d'être mort, provoque encore des milliers de victimes.

151. A moins que nous ne procédions à une autocritique sérieuse, honnête et sincère, à moins que nous ne réexaminions notre attitude à l'égard de la communauté internationale, la paix et la compréhension s'éloigneront toujours davantage et nous deviendrons une race complètement ravagée par la guerre tandis que la paix universelle deviendra à la fois insaisissable et illusoire. De plus en plus de dirigeants doivent s'être rendu compte à présent que les récompenses de la guerre ne sont que la mort et la misère et constituent un pas en arrière dans le progrès que l'humanité a déjà accompli dans différents domaines. Nous nous félicitons des initiatives de tous ceux qui se sont activement engagés dans la recherche d'un règlement pacifique au problème du Moyen-Orient. Nous sommes encouragés par le fait que les pays directement intéressés prennent des

mesures pour entreprendre des négociations de paix. Il est évident qu'il n'y a aucune autre façon de résoudre le problème de la guerre, car la guerre engendre la guerre, les représailles engendrent les représailles, l'hostilité engendre l'hostilité, la peur engendre la peur et la haine engendre la haine.

152. En ce qui concerne le Viet-Nam, notre seul espoir, c'est que les négociations de Paris conduiront à une solution réaliste et concrète, que l'on procédera rapidement au retrait des troupes étrangères et que les Vietnamiens auront la possibilité de régler ce problème seuls, sans ingérence étrangère. En ce qui concerne le Cambodge, nous estimons que le meilleur juge de ce qui convient aux Cambodgiens, ce sont les Cambodgiens eux-mêmes, à condition qu'on les laisse régler leur différend et mettre fin à la guerre eux-mêmes. Après tout, une solution durable au problème cambodgien ne peut être qu'une solution émanant du Cambodge même.

153. Quant à la question du caractère universel des Nations Unies, je n'ai pas besoin de vous rappeler que, alors que nous sommes réunis ici, il reste un grand nombre d'êtres humains qui, eux, ne sont pas représentés ici. A cet égard, je voudrais prier instamment tous les Etats Membres des Nations Unies d'accorder à cette question une longue réflexion. C'est d'ailleurs ce que j'ai dit lorsque je suis intervenu devant l'Assemblée générale en septembre 1968:

> "... tant qu'on n'aura pas donné à tous les Etats libres le sentiment qu'ils appartiennent à la collectivité internationale, l'Organisation des Nations Unies ne sera pas absolument universelle, et la menace contre la paix mondiale restera suspendue sur nos têtes comme l'épée de Damoclès." [*1674ème séance, par. 132.*]

154. Il y a aussi le problème des nations divisées. Je fais allusion, bien entendu, à l'Allemagne, à la Corée et au Viet-Nam. Dans chaque cas, la division n'est pas le résultat de négociations autour d'une table ronde, mais le résultat de la guerre. Il semble donc que la cause de la paix et des relations harmonieuses serait servie au mieux si l'on donnait un appui à toutes les mesures susceptibles de conduire à une réunification. Ce serait contraire au but recherché que d'agir autrement.

155. La prolifération des armes nucléaires a, bien entendu, créé un nouveau genre de problème. L'humanité, aujourd'hui, ne se trouve pas seulement devant les difficultés inhérentes à la réalisation et au maintien de la paix mondiale. Elle n'est pas seulement aux prises avec le problème de mettre fin à la guerre au Moyen-Orient, au Viet-Nam ou au Cambodge. L'humanité se trouve également face à la question de savoir comment éviter sa propre annihilation, comment éviter un holocauste. C'est cela qui fait de notre planète, plus qu'à n'importe quel autre moment, un lieu peu sûr, un lieu où il faut que toutes nos énergies soient canalisées en un effort unique en vue d'aboutir au désarmement complet, par des mesures concrètes afin d'empêcher la prolifération des armes nucléaires et de réaliser une paix éternelle.

M. Boye (Sénégal), vice-président, prend la présidence.

156. L'étonnant paradoxe c'est que l'homme, bien que ne voulant pas mourir, s'active à inventer les armes les plus perfectionnées d'autodestruction accélérée. La tragédie de la course aux armements réside dans le fait qu'elle engloutit des ressources financières qui pourraient servir à améliorer les conditions de vie de millions d'êtres humains qui souffrent actuellement de la pauvreté, de la maladie et de la faim.

157. Nous avons encore foi en la nature humaine. Nous croyons encore dans la capacité des Nations Unies de réaliser une paix durable et nous continuons d'espérer que l'humanité peut prendre un nouveau départ pour éliminer toutes les forces que l'homme a créées à des fins qui ne sont autres que le suicide international. L'un des plus grands dangers, comme beaucoup s'en sont rendu compte, réside dans le fait que, tandis que les Nations Unies essaient de résoudre des problèmes dont la plupart sont d'origine humaine, certains estiment de leur devoir de créer de nouveaux problèmes au lieu de proposer des solutions! C'est ce qui rend la tâche des Nations Unies si grande et si ardue. Nous sommes convaincus que les problèmes qui se posent aux Nations Unies, que les forces qui réduisent les possibilités de paix et de bonheur sur cette planète résultent d'attitudes humaines: de l'attitude d'un Etat envers un autre, de l'attitude d'un Etat à l'égard du reste du monde, de l'attitude d'un groupe racial à l'égard d'un autre, de l'attitude d'un bloc de puissances à l'égard de l'autre; d'attitudes de peur et de méfiance. Voilà ce qui provoque les tensions et parfois les guerres. Voilà ce qui constitue la cause fondamentale de la course aux armements.

158. Outre la menace de guerre, la course aux armements et les autres problèmes que j'ai évoqués et avec lesquels la communauté internationale se trouve aux prises, le monde en voie de développement doit également faire face à un ennemi particulier: le sous-développement. Ceux d'entre nous qui ont récemment été libérés de la domination étrangère se rendent compte que l'indépendance politique n'offre que la possibilité de se développer et que le développement sous-entend, entre autres, les moyens de financement nécessaires des techniques, une main-d'œuvre ayant les qualité appropriées et une assistance qui encourage le développement et qui favorise le commerce.

159. En outre, les dirigeants des pays en voie de développement sont désireux de consolider leur indépendance politique par des programmes de développement économique et social. Cela exige un effort d'autant plus grand de la part des dirigeants des pays en voie de développement du monde. Malheureusement, quelques-uns d'entre nous n'ont trouvé aucun réconfort dans les pratiques commerciales qui ont suivi l'indépendance ou dans les termes de l'aide. Il est cependant encourageant de voir que certaines nations développées se rendent compte des difficultés que rencontrent les pays en voie de développement, et sont favorablement disposées à participer à leurs programmes de développement. Nous avons toutefois trouvé les contributions des Nations Unies à nos programmes de développement, avec le concours des différentes institutions des Nations Unies, particulièrement valables.

160. Compte tenu de ces observations, je suggère que l'organisme mondial concentre ses efforts à la mise au point de moyens et de méthodes grâce auxquels la prochaine Décennie du développement soit une décennie de promesses. Je ne fais pas seulement cette suggestion au profit du

seul développement. Loin de là. Je la fais parce que je suis convaincu que la victoire dans la bataille contre le sous-développement agrandira la zone de paix et fera progresser le monde d'une façon significative vers la coopération et la compréhension internationales.

161. J'ai déclaré précédemment que la présente session devait être consacrée à notre autocritique. Je suis fermement convaincu que si les Membres de cette organisation sont prêts à se critiquer eux-mêmes, alors les Nations Unies pourront remporter des succès. Les questions qui se posent immédiatement sont les suivantes: Chaque Membre considère-t-il son prochain comme un frère ayant droit à la même souveraineté indivisible et à la même dignité? Sommes-nous prêts à appuyer les Nations Unies et à entreprendre un travail critique constructif au lieu de condamner cette organisation en croisant les bras? Sommes-nous prêts à donner aux Nations Unies la possibilité de s'acquitter de leurs responsabilités au lieu de leur faire obstruction et d'être les premiers à les déclarer incompétentes pour résoudre certains problèmes?

162. J'ai déjà fait allusion à la tendance malsaine et à l'habitude de certains pays de railler, d'ignorer ou de ridiculiser certaines des résolutions des Nations Unies. Il me semble que l'une des principales tâches de la présente session n'est pas seulement de rappeler solennellement que la création des Nations Unies remonte à 25 ans, mais de rechercher les raisons pour lesquelles l'image et l'autorité des Nations Unies se sont ternies et pourquoi certaines parties de l'humanité n'en tiennent pas compte.

163. Il est trop facile de dire que seuls les pays qui font fi des résolutions des Nations Unies sont à blâmer entièrement et que les Nations Unies ont toujours raison. Mais cela est-il vrai?

164. Sans vouloir aucunement laisser entendre que mon pays puisse répondre à cette question, permettez-moi d'avancer ce qui suit: *a*) il est essentiel que les Nations Unies veillent à adopter des résolutions qui non seulement reflètent une connaissance intime des problèmes en question, mais qui puissent aussi être appliquées; *b*) les Nations Unies pourraient réfléchir aux moyens et aux méthodes – y compris ceux qu'énonce la Charte – de ramener les Etats Membres fautifs dans le droit chemin; *c*) les Nations Unies pourraient éviter les chausse-trapes et préserver leur dignité si les moyens précédemment proposés recevaient la considération sérieuse qu'ils méritent.

165. En conclusion, je suis convaincu que les Nations Unies pourraient à l'issue de cette session apporter à l'humanité un espoir de paix permanente et de survie plus grand que jamais auparavant et que cette session entrera dans l'histoire comme ayant marqué le début d'une ère nouvelle, une ère au cours de laquelle les efforts seront, de façon systématique et réaliste, orientés vers la solution des crises qui existent actuellement dans certaines régions du monde et qui se manifestent par des différends, des agressions et même par la guerre. Cela suppose que l'on prenne toutes les mesures possibles pour comprendre le point de vue de l'autre partie, pour améliorer et renforcer les contacts et communications en particulier entre les principaux blocs de puissance du monde. Les avantages de cette manière d'agir sont trop évidents pour qu'il soit besoin de les énumérer. Il semble certain, toutefois, que si les blocs de puissance amélioraient et renforçaient consciemment leurs communications, la plume, sans aucun doute, serait plus puissante que l'épée; nous verrions se dérouler davantage de négociations et nous entendrions moins le bruit des armes; nous serions témoins du respect collectif et individuel de l'autorité des Nations Unies, de la pratique universelle de la fraternité entre les hommes; nous verrions s'élargir le domaine du règlement pacifique des différends, se réaliser la paix universelle; nous verrions la guerre prendre fin ainsi que l'amertume, la souffrance et la misère qu'elle entraîne inévitablement; et les nations malheureusement divisées qui œuvrent en vue de leur réunification recevraient une assistance dans ce sens.

166. J'espère – et je prie pour que cet espoir se réalise – qu'au moment où nous entrons dans une nouvelle décennie du développement, nous quitterons le Siège des Nations Unies animés de l'esprit et de la sagesse de ceux qui, les premiers, ont conçu le projet de créer l'Organisation des Nations Unies. J'espère aussi que nous serons pénétrés de la conviction renouvelée que l'humanité peut et doit être sauvée de la guerre et de la misère. Je prie pour que nous quittions le Siège des Nations Unies animés de la volonté nouvelle de veiller à ce que tous les hommes, toutes les femmes et tous les enfants, au monde, appuient les Nations Unies et ce qu'elles représentent, et les considèrent comme le seul espoir d'éviter un holocauste, de réaliser la paix, la justice et le progrès.

167. Le PRESIDENT: Je donne la parole à S. E. M. Sori Coulibaly, ministre délégué auprès du Comité militaire de libération nationale et envoyé spécial du Président de la République du Mali.

168. M. COULIBALY: Il était écrit que les cérémonies commémoratives du vingt-cinquième anniversaire de l'ONU, organisme créé pour la paix, la justice, l'ordre, se dérouleraient en l'absence de l'homme qui, précisément, a consacré sa vie à la renaissance de sa patrie, à la réalisation d'un ordre international dont les principes, en conformité avec ceux de la Charte, ont mobilisé les peuples à travers les âges et ouvert les annales de l'histoire aux héros.

169. Confronté aux douloureux problèmes du Moyen-Orient presque au lendemain de la signature de la Charte, le président Gamal Abdel Nasser a su nous laisser le témoignage d'un grand patriote et l'image de ces rares hommes de cœur portant sur eux la croix des souffrances et des espérances populaires.

170. Le flambeau qu'il a tenu à bout de bras, malgré les tempêtes et les foudres, ne peut pas s'éteindre. Pour nous, Maliens, dont la philosophie politique pourrait se résumer sommairement en un refus permanent de la domination sous quelque forme que ce soit et en un refus de démission devant les grands problèmes du devenir de l'homme, la vie et l'œuvre de Nasser sont des exemples et des raisons d'espérer.

171. Ce n'est sans doute pas sans raison que nous avons attendu que la Charte ait fonctionné pendant 25 ans pour nous rappeler solennellement ses dispositions. Nous avons choisi le temps nécessaire à l'épanouissement de l'homme, au moment où, la crise de croissance surmontée, il prend

conscience de toutes ses potentialités physiques et intellectuelles pour se mouler selon ses propres déterminations.

172. En réalité, notre tâche n'a plus besoin d'être redéfinie. Nous n'avons besoin, pour la réaliser, que d'être fidèles à l'esprit de ceux qui, à San Francisco, ont essayé de préserver notre planète du "fléau de la guerre", du racisme, de l'intolérance, de l'injustice. Nous n'avons besoin pour cela que de nous souvenir de nos peuples, dont l'attachement aux idéaux de la Charte devrait être pour nous l'occasion de faire preuve d'une vigueur sans cesse renouvelée et d'audace dans les décisions à prendre.

173. Nous nous devons d'avoir tout cela à l'esprit pour que la réalisation des objectifs de paix, de justice et de progrès que nous avons retenus pour la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la Charte soit notre part de reconnaissance à ces millions d'êtres qui, il y a 25 ans, sont tombés côte à côte, unis par un même destin tragique, comme nous devrions aujourd'hui, nous, survivants de la catastrophe, être unis par la même volonté de combattre tout ce qui peut avilir et dégrader l'espèce humaine.

174. Un bref coup d'œil sur l'évolution de l'humanité du dernier quart de siècle aurait pu nous donner quelques motifs de satisfaction: des peuples entiers débarrassés des chaînes de la colonisation ont agrandi le cercle de la scène internationale et y ont apporté la jeunesse de leur foi combattante dans les idéaux de paix et de respect des droits fondamentaux de l'homme.

175. L'humanité, grâce à son génie créateur, est apparue plus hospitalière et l'homme s'y est développé, pour l'ensemble, dans des conditions assez satisfaisantes d'hygiène et de santé. D'une manière générale, les tensions créées au lendemain de la guerre par la confrontation des idéologies tendent à s'estomper au profit d'une coexistence positive entre les nations. Le monde, quelque peu ébranlé par certaines des justes revendications d'une jeunesse qui s'intéresse davantage à son devenir, commence à comprendre que cette jeunesse-là est à l'image de sa propre vigueur. Enfin, l'homme a réalisé son rêve ancestral de s'arracher à la force terrestre et, demain peut-être, la Lune et les autres planètes ne seront que des relais pour des conquêtes spatiales encore insoupçonnées.

176. Mais, comme si l'homme ne s'arrachait à la pesanteur que pour fuir les réalités des problèmes terrestres ou se montrer incapable de les résoudre, la paix n'a jamais paru plus précaire que maintenant, au lendemain de ces cris de triomphe. La justice dans certaines parties du monde et, plus particulièrement en Afrique australe, est refusée à la majorité des populations, le progrès semble davantage se mesurer aux prouesses techniques qu'à la volonté d'utiliser cette technique pour l'élimination de l'ignorance et de la misère.

177. Le spectacle auquel nous avons assisté et assistons encore de peuples dépouillés de leurs libertés les plus élémentaires montre à l'évidence les insuffisances – voire les faiblesses – de notre organisation, notamment dans le domaine du maintien de la paix.

178. Certes, au Moyen-Orient une lueur d'espoir avait fait place au fracas des bombes. La proposition faite par le Gouvernement américain de remplacer la violence par le dialogue nous avait paru, nonobstant certaines réserves, comme un élément susceptible d'amorcer le retour progressif à une paix durable dans cette partie troublée du monde.

179. Mais les derniers développements de la situation et le gel des négociations confiées à M. Gunnar Jarring viennent de mettre en relief les difficultés d'application du plan Rogers. C'est donc animée du désir très sincère d'apporter sa contribution à la recherche d'une solution juste pour toutes les parties directement engagées dans ce conflit que ma délégation tient à réaffirmer la position constante du Gouvernement de la République du Mali. Nous rejetons et dénonçons une fois de plus l'acquisition de territoires par la force et réaffirmons l'urgence et la nécessité de l'application inconditionnelle et totale de la résolution [*242 (1967)*] du 22 novembre 1967 du Conseil de sécurité.

180. Aussi, autant nous formulons des vœux très sincères pour le retour de la paix au Moyen-Orient, autant nous estimons que les bases de l'établissement de cette paix doivent être recherchées en tenant compte des légitimes aspirations de toutes les populations de la région.

181. En effet, une paix juste et durable ne sera établie dans cette partie du monde que dans la mesure où seront sauvegardés les intérêts nationaux de toutes les communautés qui, pendant les 22 dernières années, s'y sont affrontées et ont eu à subir les conséquences dramatiques de ces affrontements. Nous pensons particulièrement au peuple palestinien, qui a déjà prouvé que son intégration définitive à la vie communautaire ne pouvait se faire que dans sa patrie. Envisager un règlement politique au Moyen-Orient sans tenir compte des exigences légitimes du peuple palestinien ne serait pas réaliste et ne mènerait qu'à une paix illusoire.

182. Dans mon intervention au cours de la discussion générale de l'année dernière [*1775ème séance*], j'avais exprimé l'espoir, à la suite de la déclaration faite le 17 septembre 1969 par le président Nixon [*1755ème séance*], que des mesures conséquentes seraient prises par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique pour l'établissement d'une paix juste au Viet-Nam, cet autre point du monde dont le vaillant peuple, depuis plus d'un quart de siècle, fait face de façon permanente à une guerre injuste et cruelle qui lui est imposée. Malheureusement, les derniers développements du conflit en Extrême-Orient et les arguments exposés pour justifier l'invasion du Cambodge apparaissent, de l'avis du Gouvernement du Mali, comme fondamentalement contraires à la recherche d'une paix négociée et au respect de la souveraineté des peuples.

183. Le Gouvernement de la République du Mali continue de penser que des négociations conformes aux Accords de Genève de 1954 ne peuvent se comprendre sans le retrait total et inconditionnel des troupes américaines et de leurs alliés. Il appartiendra alors aux différentes formations politiques du Viet-Nam – et non aux gouvernements étrangers – de préparer le retour à la paix et de négocier, le moment venu, les conditions de réunification du Viet-Nam dans son ensemble.

184. Il en va de même en ce qui concerne le peuple de Corée, qui doit régler ses problèmes sans ingérence exté-

rieure. Notre assemblée doit, de l'avis de la délégation du Mali, recommander le retrait inconditionnel de toutes les forces étrangères stationnées en Corée, de manière à permettre au peuple coréen de décider démocratiquement de son sort.

185. La Charte, dont nous célébrons actuellement le vingt-cinquième anniversaire, proclame, en son Article premier, l'égalité de droits des peuples et leur droit à disposer d'eux-mêmes.

186. Cette année, nous célébrons également le dixième anniversaire de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Cependant, la triste et amère réalité est que des peuples sont encore sous domination coloniale, d'autres étant également soumis à l'intolérable et abject système de l'*apartheid* et de la discrimination raciale.

187. Comment, dès lors, pourrait-on ne pas être profondément indigné en constatant que, 25 ans après la signature de la Charte de l'ONU, plus de 20 ans après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme et 10 ans après celle de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, des Etats Membres de notre organisation se complaisent encore dans une conception anachronique, basée sur la supériorité d'une race sur une autre, pour imposer à d'autres peuples une domination brutale, avilissante, ou pour contester à des populations le droit imprescriptible de vivre librement chez elles et d'y organiser leur existence selon leurs propres capacités intellectuelles et morales?

188. Comment pourrions-nous rester sans inquiétude lorsqu'en Guinée (Bissau), au Mozambique, en Angola, des lois coloniales ségrégationnistes privent des millions d'hommes, de femmes et d'enfants de l'exercice de leurs droits primaires de citoyens?

189. L'année dernière, j'avais suggéré une nouvelle approche des problèmes coloniaux. J'avais indiqué que la phase de documentation achevée, il nous fallait rechercher les voies et moyens d'entamer celle qui doit nécessairement aboutir à un dialogue entre les mouvements de libération nationale et les gouvernements coloniaux pour l'application rapide de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale.

190. La réponse du Portugal à ces propositions conciliantes, contenues dans le Manifeste sur l'Afrique australe [9], a été d'intensifier la répression en Angola, au Mozambique et en Guinée (Bissau).

191. L'aide que lui accordent généreusement ses alliés du Pacte atlantique lui permet de maintenir, contre toute logique, dans ces pays plus de 150 000 soldats, dont la cruauté et les méthodes systématiques de destruction relèvent d'une folie contre laquelle, il y a 25 ans, des millions d'hommes – dont, précisément, des Angolais, des Mozambiquais et des Guinéens – ont accepté le sacrifice de leur vie. L'histoire nous apprend qu'on n'assimile pas un peuple contre son gré. Les alliés du Portugal devraient se pénétrer de cette vérité élémentaire.

[9] *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-quatrième session, Annexes*, point 106 de l'ordre du jour, document A/7754.

192. Certains Etats Membres de notre organisation ont tendance à dissocier le colonialisme portugais du racisme sud-rhodésien et sud-africain. Pour nous, leurs fondements et leurs manifestations sont identiques: déni de la personnalité humaine, méthodes épouvantables de destruction, atteinte à la paix.

193. Les conditions économiques et militaires qui ont permis à la Rhodésie du Sud de confisquer la liberté du peuple zimbabwe n'ont d'égal dans l'histoire que le vaste complot ourdi au XIXème siècle contre les peuples d'Afrique et d'Asie, au détriment desquels ont été constitués des "empires" basés sur les mêmes principes de domination, de frustration et d'humiliation.

194. La Grande-Bretagne, qui prétend toujours être la puissance administrante de la Rhodésie et qui a prouvé plus d'une fois qu'elle n'hésite pas à engager ses troupes lorsque l'idée qu'elle se fait de sa souveraineté est mise en péril, aurait dû, par fidélité à ces principes, ne pas rester sourde à l'appel de l'OUA. Elle n'aurait pas dû rester indifférente au sort des millions d'habitants dont elle a assumé pendant longtemps la destinée politique et qui, il y a 25 ans, n'ont pas hésité à porter leur part du fardeau britannique, lorsque celui-ci apparaissait comme le plus lourd que l'histoire ait engendré. L'amère conclusion qu'en tant qu'Africains nous tirons du comportement des gouvernements britanniques dans la question de la Rhodésie du Sud est que, pour le Royaume-Uni, la justice et les droits des peuples peuvent être négligés lorsque les victimes sont des Noirs et les oppresseurs des Blancs, la loi de la jungle n'étant évoquée que lorsqu'il s'agit de la seule sécurité des Blancs. Les sanctions économiques décrétées par l'ONU contre la Rhodésie n'ont eu pour résultat visible que d'encourager le régime de Salisbury dans sa politique de ségrégation raciale et de défi, non seulement à notre organisation, mais à la conscience universelle.

195. En ce qui concerne l'Afrique du Sud et pour ceux qui doutent encore du danger que représente le régime de Pretoria pour l'humanité, il suffit de se référer à une récente déclaration du pape Paul VI, qui a dit:

> "Vingt-cinq ans après la fin de la seconde guerre mondiale et la création de l'ONU, le racisme apparaît comme une menace particulièrement lourde pour la paix."

196. Cette menace s'est déjà fait sentir en Namibie où, pour la première fois dans l'histoire, une organisation internationale – en l'occurrence l'Organisation des Nations Unies – se voit lancer un défi à la fois grave et insultant par un Etat Membre sans qu'il en coûte autre chose que des résolutions timides et, d'ailleurs, jamais appliquées.

197. Les Etats qui continuent d'armer l'Afrique du Sud doivent comprendre que les armes qu'ils fournissent sont des instruments au service de la répression et de l'impérialisme, et sont utilisées contre les populations noires sans défense et soumises aux humiliations et à la barbarie d'un régime aussi détestable que le nazisme, contre lequel tous les peuples épris de paix et de justice ont lutté au coude à coude.

198. L'argument commode trouvé par certaines grandes puissances et qui veut que la domination coloniale et

l'*apartheid* soient des affaires intérieures des Etats ne résiste pas à l'analyse. Comme l'a dit le Secrétaire général des Nations Unies, U Thant, à San Francisco, le 26 juin 1970:

"Les affaires mondiales n'appartiennent plus à ce que les gouvernements appellent leurs affaires étrangères. Elles constituent désormais nos affaires intérieures à tous."

199. Pour prévenir la menace à la paix que constituent l'*apartheid* et le colonialisme, l'Assemblée générale devrait dans ses délibérations se laisser guider par les Articles 39 et suivants de la Charte. Elle devrait également prendre en considération et renforcer les propositions qui ont déjà été faites pour venir en aide aux combattants de l'Afrique australe et de la Guinée (Bissau). L'application sans réserve des recommandations que les institutions spécialisées de l'ONU doivent nous faire prochainement quant aux formes de l'aide matérielle à leur apporter serait une étape vers un engagement conscient envers la Charte.

200. Les propositions que nous venons de faire ne concernent pas le seul continent africain. Il n'y a pas de paix séparée. L'un des objectifs fondamentaux de la Charte est de créer des conditions objectives de coexistence entre les peuples. Nos résolutions n'auront d'effet plein que si elles concernent l'ensemble des Etats. Leur universalité, recherchée par la Charte, en serait alors relevée.

201. C'est au nom de cette universalité que le Gouvernement de la République du Mali estime que l'absence de la République populaire de Chine est fondamentalement contraire aux dispositions de la Charte.

202. Tout accord sur le désarmement qui ignorerait l'existence de l'Etat qui possède le plus grand potentiel militaire humain et qui est de surcroît une puissance nucléaire ayant des satellites dans l'espace n'est qu'un accord sans lendemain. Avec quel degré de sincérité peut-on parler de coopération, de développement des relations économiques entre pays à systèmes économiques et sociaux différents, avec quel degré de sincérité applique-t-on cette politique, lorsqu'on essaie d'en écarter la République populaire de Chine, l'un des meilleurs partenaires économiques du monde et qui, de surcroît, a prouvé l'efficacité de son concours au développement économique des pays ayant récemment accédé à l'indépendance?

203. Du reste, en cette cérémonie de commémoration du vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, il convient de rappeler que la Charte a été signée au nom des peuples et non pas au nom des gouvernements. On ne peut pas penser à Formose en parlant du peuple de Chine. Les détenteurs de la civilisation chinoise, les bâtisseurs de la Chine nouvelle ne sont pas à Formose; ils sont sur le continent chinois.

204. J'ai eu l'occasion de lancer un appel pressant au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique pour qu'il cesse de s'opposer au rétablissement de la République populaire de Chine dans ses droits légitimes aux Nations Unies. Je renouvelle cet appel. Le gouvernement Nixon, s'il est partisan de la paix en Asie du Sud-Est, doit comprendre qu'une telle paix ne peut être obtenue contre la Chine et sans sa participation.

205. La grandeur de la République populaire de Chine, la sagesse avec laquelle elle s'est tenue physiquement à l'écart des conflits actuels, la valeur de ses expériences politiques, économiques, techniques, scientifiques et sociales, sont autant de richesses dont notre organisation a besoin si elle veut être fidèle à la Charte.

206. Rétablir la République populaire de Chine dans ses droits légitimes à l'Assemblée générale, au Conseil de sécurité et dans les autres organes de l'ONU n'est que justice, et la justice et l'équité devraient être des éléments déterminants de la politique internationale de tous les Etats et singulièrement des grandes puissances.

207. L'obstination des gouvernements qui s'opposent au rétablissement de la République populaire de Chine dans ses droits légitimes de Membre fondateur de l'ONU constitue à notre avis une attitude très préjudiciable à l'efficacité de notre organisation. Cette attitude est à la fois négative, décevante et révoltante, car ces gouvernements sont ceux-là mêmes qui sont les alliés politico-militaires et les partenaires commerciaux des régimes de l'Afrique du Sud et du Portugal, dont la philosophie d'Etat et les actions quotidiennes s'inscrivent à l'opposé des principes, des buts et des objectifs de la Charte.

208. Malgré nos déceptions, nous gardons l'espoir que la sagesse politique aura raison des égoïsmes nationaux et du dogmatisme.

209. L'entrée en vigueur le 5 mars 1970 du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [*résolution 2373 (XXII)*], l'atmosphère qui règne à Vienne en faveur de la non-utilisation de certaines armes classiques sont autant de motifs de satisfaction si, parallèlement, elles ont des effets décisifs sur la Conférence du Comité du désarmement. La Charte et notre conscience nous imposent une mobilisation totale de nos ressources à des fins de développement, et nous interdisent de les gaspiller en les utilisant pour la fabrication, le perfectionnement et le stockage d'engins de destruction.

210. Guidé par le souci de la recherche d'une paix réelle dans le monde et d'une définition acceptable des conditions de vie politique et économique de millions d'hommes, le Gouvernement de la République du Mali soutiendra toute politique basée sur ces données fondamentales.

211. A tout moment, nous aurons à l'esprit qu'il y a 25 ans le monde fumait encore sous les ruines occasionnées par le fanatisme, l'intolérance et la folie de domination.

212. Le slogan "Paix, justice et progrès" que nous avons retenu pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la signature de la Charte nous impose de redoubler d'efforts pour que la liberté et la paix ne soient pas compromises par l'ignorance, la maladie et la faim.

213. Pour ce qui nous concerne, le Gouvernement de la République du Mali est de ceux qui pensent que — et je cite là un des passages du rapport Pearson:

"D'ailleurs, quoi qu'on fasse ou qu'on ne fasse pas sur le plan international, les pays pauvres du monde ont

choisi le développement, qui, à leurs yeux, fait partie de leur révolution inachevée[10]."

214. Nous aurions aimé faire et achever cette révolution avec tous les pays, sans exclusive, qui estiment que le développement économique conditionne et garantit une paix internationale durable. C'est pour cela que les pays en voie de développement, et particulièrement le Mali, avaient placé beaucoup d'espoir en la Décennie des Nations Unies pour le développement qui vient de s'achever.

215. L'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ont fait la somme des motivations d'une politique internationale de développement au service de la paix.

216. Il importe que le volume de l'aide aux pays en voie de développement soit accru; il importe que les modalités d'intervention financière et bancaire en faveur de ces pays soient améliorées; il importe que la technologie qui a permis à l'homme de réaliser des prouesses admirables dans tous les domaines de la vie économique, sociale et culturelle ne soit pas à la seule disposition des pays développés; mais surtout, il importe que l'aide, quelle que soit sa forme, devienne comme le dit le rapport Pearson, moins incertaine et plus continue qu'elle ne l'est à l'heure actuelle.

217. Le Gouvernement du Mali est d'autre part convaincu qu'il n'y a pas d'autre moyen de s'attaquer au problème du développement que par une action concertée, méthodique et coordonnée dans le cadre d'une stratégie à long terme bien définie. C'est pourquoi la deuxième Décennie ne devra pas être une simple expression de recommandations inopérantes. Ce qu'il faut, c'est entamer au plus vite un dialogue permanent et constructif qui devra contribuer à ouvrir la voie aux grandes décisions politiques qu'exige le développement.

218. Je voudrais maintenant dire mon opinion sur une question qui fait depuis longtemps déjà l'objet de beaucoup de controverses. C'est le problème de la révision de la Charte eu égard au fait que l'Organisation n'a pas, au cours de ses 25 années d'existence, enregistré de succès notables dans le domaine où précisément de grands espoirs étaient fondés sur elle: je veux parler du maintien de la paix. En effet, au risque de me répéter, nous reconnaissons tous qu'au moment où nous célébrons le vingt-cinquième anniversaire de la Charte, des guerres injustes et cruelles sont imposées aux populations de l'Asie du Sud-Est, du Moyen-Orient, de l'Angola, du Mozambique, de la Guinée (Bissau), tandis que l'ostracisme de certaines grandes puissances empêche la grande République populaire de Chine de s'associer à nous pour trouver des solutions durables aux problèmes qui commandent l'avenir de toute l'humanité. Pour renforcer l'efficacité de l'ONU et trouver une solution à toutes ces situations anachroniques, d'aucuns croient à une solution miracle qui résulterait d'une révision de la Charte. Quant à nous, sans être hostiles à une révision de la Charte, nous croyons plutôt à l'efficacité et à l'utilité d'une reconversion de la mentalité de certains gouvernements des Etats Membres. A cet égard, nous sommes d'accord avec le président Truman lorsque, après avoir déclaré à San Francisco il y a 25 ans que la Charte n'était qu'une étape, il a poursuivi:

"Nous devons tous reconnaître, aussi forts que nous soyons, que nous devons nous refuser la liberté de toujours faire ce qui nous plaît... Tel est le prix que chaque nation devra payer pour la paix mondiale. A moins que nous ne soyons tous disposés à payer ce prix, il n'est pas d'organisation créée pour la paix dans le monde qui puisse réaliser cet objectif[11]."

Voilà quel devrait être le comportement international de chaque Etat.

219. Malheureusement, les affirmations de bonne volonté, de bonnes intentions et de bonnes dispositions sont une chose et les actions concrètes et conséquentes en sont une autre, infiniment plus difficile. En effet, si les grandes puissances se refusaient un peu seulement la liberté de toujours faire ce qui leur plaît et agissaient en conformité avec les dispositions et les objectifs de la Charte, la paix régnerait aujourd'hui dans l'Asie du Sud-Est et au Moyen-Orient; la République populaire de Chine serait parmi nous, avec son expérience et la force de ses 750 millions d'habitants; l'Angola, le Mozambique, la Guinée (Bissau), la Rhodésie du Sud, la Namibie seraient aujourd'hui des Etats africains indépendants, tandis que la République sud-africaine serait un Etat démocratique gouverné par la majorité de sa population.

220. Aussi ma délégation pense qu'en ce vingt-cinquième anniversaire de l'ONU les Etats Membres devraient procéder à un examen de conscience et apprécier dans quelle mesure leur comportement international a été conforme à l'esprit, aux buts, aux principes et aux objectifs de la Charte. La reconversion qualitative de mentalité qui résulterait d'un tel examen de conscience me paraît beaucoup plus efficace qu'une hypothétique révision de la Charte, car les traités et les conventions les mieux élaborés ne valent en définitive que par l'esprit qui anime ceux qui les appliquent.

221. Nous sommes en train de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la liberté retrouvée après six longues années de deuil et de haine. Nous commémorons la chance que nous avons eue d'avoir échappé à l'hécatombe et la sagesse qui nous a permis de taire nos rancœurs, de nous être donné la main pour repanser nos blessures et bâtir un monde que nous nous devons de laisser éclatant de lumière aux générations futures.

222. D'ores et déjà, nous avons la chance que ce soit un homme comme le Président qui ait à nous guider dans la recherche des voies les meilleures pour que nous puissions faire triompher la paix, le progrès et la justice partout dans le monde. Il appartient à une région du monde qui a su faire triompher les idéaux de l'humanisme des rigueurs d'un nationalisme étroit. C'est pour cela qu'en félicitant le Président je pense bien sûr à son pays, la Norvège, mais aussi à toute cette Scandinavie, qui à plus d'un titre pourrait servir de modèle de constance dans le respect des droits fondamentaux de l'homme, sans distinction de race et de couleur.

[10] Commission d'étude du développement international, sous la direction de Lester B. Pearson, *Vers une action commune pour le développement du tiers monde*, Paris, Editions Denoël, 1969, p. 28.

[11] *Documents de la Conférence des Nations Unies sur l'Organisation internationale* (vol. I, Général), p. 716 [texte anglais].

223. Il occupe la place de laquelle, l'année dernière, Mme Angie Brooks-Randolph a souvent fait entendre la voix et les préoccupations de l'Afrique. Nous demeurons convaincus qu'elle ne sera pas de sitôt oubliée en raison de la compétence, de l'élégance toute féminine avec lesquelles elle a dirigé les travaux de la vingt-quatrième session.

224. Je suis persuadé qu'avec le Président et les autres membres du Bureau, auxquels j'adresse toutes mes félicitations, nous pourrons réaliser le vœu que le Secrétaire général a formulé à San Francisco de donner ses chances à la Charte et, même mieux, de donner ses chances à l'humanité.

225. Dans la lutte pour la consolidation de la paix dans la justice et pour le progrès, vous trouverez toujours debout, à vos côtés, le peuple de la République du Mali.

226. Tel est le message que j'étais chargé de vous transmettre en ce vingt-cinquième anniversaire de l'ONU et je vous remercie de votre aimable attention.

La séance est levée à 18 h 15.

Litho in United Nations, New York 77002 – February 1973 – 850